

## Quand urgence rime avec improvisation

*La décision d'interdire la circulation de et vers huit villes du pays a pris tout le monde de court*

**La crainte d'une deuxième vague psychiatrique**

*Les psychiatres redoutent l'apparition des effets de l'épidémie sur la santé mentale et notamment les états de stress post-traumatique*



Page 2

**Youssef Amrani : Le Maroc et l'Afrique du Sud appelés à travailler ensemble pour relever les défis africains**



Page 5

**Selon le HCP, un Marocain sur quatre a vécu des conflits avec les personnes confinées avec lui**



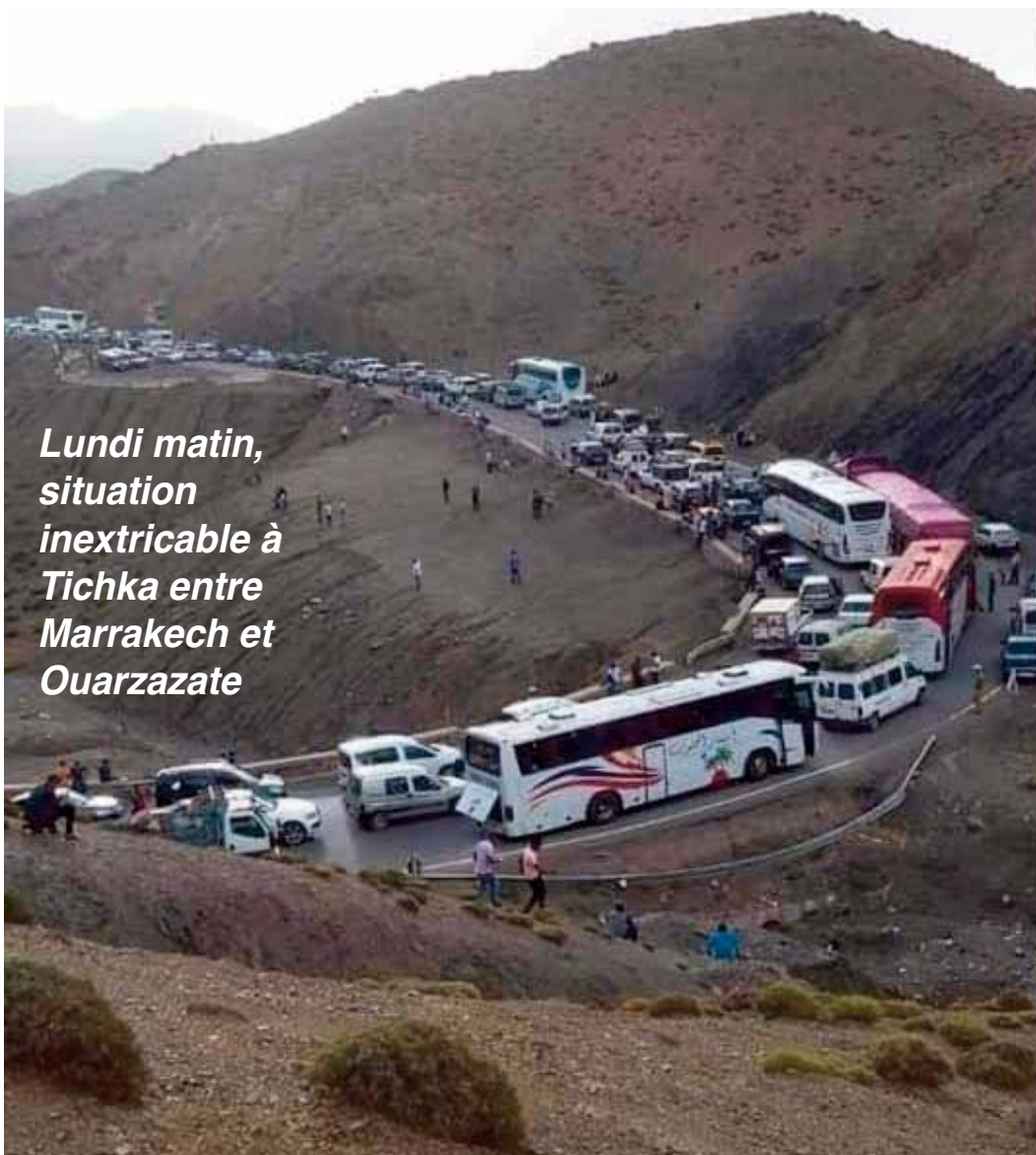
*Plus de temps à la communication et aux loisirs via les TIC*

Page 4

**WAC-MCO**  
*Un duel pour le leadership*



Page 24



**Lundi matin, situation inextricable à Tichka entre Marrakech et Ouarzazate**

Page 3

# La crainte d'une deuxième vague psychiatrique

*Les psychiatres redoutent l'apparition des effets de l'épidémie sur la santé mentale et notamment les états de stress post-traumatique*

**P**our les professionnels de la santé mentale, la vague psychiatrique liée au Covid-19 n'est pas aussi incertaine que celle épidémiologique. En effet, le secteur psychiatrique prévoit une augmentation des troubles mentaux « et notamment les états de stress post-traumatique (ESPT) », corrobore le docteur Imane Rouhli, psychiatre et psychothérapeute. Mais si l'augmentation des ESPT est une certitude, elle n'est pas forcément pour tout de suite. Il est entendu qu'en psychiatrie les effets ne dessinent pas une courbe en cloche comme dans les pandémies. Les conséquences se manifestent à moyen terme. Dans le cas des états de stress post-traumatique (ESPT), la fin de la saison estivale a de fortes chances de coïncider avec leur recrudescence. « L'ESPT peut se déclarer à distance de l'événement traumatique selon une temporalité variable des semaines ou des mois après », confirme Imane Rouhli. Dès lors, comment ne pas être pris de court ? Quels en sont les symptômes et les traitements possibles ? Le Dr. Rouhli nous éclaire sur le sujet.

## Comportements d'évitement

Troubles fréquents et invalidants pouvant devenir chroniques avec des effets délétères importants dans le fonctionnement socioprofessionnel et affectif, comme le définit notre interlocutrice, l'état de stress post-traumatique est une pathologie dont la particularité est d'apparaître lors des grandes catastrophes, à la suite d'une agression ou d'un accident (blessure grave, violence sexuelle, catastrophe naturelle). Qu'il y ait traumatisme corporel ou pas. Pour faire le parallèle avec l'actualité, les ESPT attendus par les professionnels de la santé mentale sont « liés à la maladie, le passage par la réanimation, l'annonce brutale des décès des proches ou encore le sentiment d'impuissance, le doute et l'incurabilité », précise le Dr. Imane Rouhli. En partant de ce principe, outre les pompiers ou les policiers, les ESPT peuvent également toucher, surtout en cette période de crise sanitaire, les soignants et les membres de la famille d'une personne atteinte ou décédée des suites du nou-



veau coronavirus. Selon notre interlocutrice, diagnostiquer les ESPT, c'est faire particulièrement attention à des comportements d'évitement face aux souvenirs, pensées, sentiments et situations qui peuvent rappeler l'événement traumatique. Mais pas que.

## Dure plus d'un mois

Les personnes souffrantes d'états de stress post-traumatique se caractérisent par une altération des pensées et de l'humeur comprenant, entre autres symptômes, « une perte de mémoire face à certains éléments importants de l'événement. Une persistance de croyances négatives ou d'attentes exagérées face à soi-même, aux autres, ou au monde en général. Mais encore, des pensées déformées sur la cause et les conséquences de l'événement amenant la personne à se blâmer ou à blâmer les autres », explique le Dr. Rouhli tout en rappelant que les changements marqués dans l'excitation et la réactivité avec une hypervigilance, des comportements imprudents ou autodestructeurs ainsi qu'un sommet perturbé, sont également des manifestations à prendre en considération. Ces perturbations auxquelles sont étrangères toutes substances ou état pathologique, « durent plus d'un mois et entraînent une détresse ou une incapacité importante dans les dimensions sociale, professionnelle, ou toute autre dimension importante du fonctionnement », poursuit Imane Rouhli.

## Sentiment de danger permanent

Les processus physiologiques, psychologiques et cognitifs sont affectés dans le cas des ESPT. En clair, cela veut dire que la mémoire, l'attention, les affects, les cognitions ou encore les comportements s'en trouvent perturbés. Le processus pour en arriver à ce point n'est pas formellement établi. Car si l'ESPT se distingue par des troubles anxieux concernant les perturbations de la mémoire, « certains auteurs font l'hypothèse qu'il existerait un mauvais traitement cognitif des informations liées à l'événement traumatique et à ses conséquences. Ce mauvais traitement cognitif serait à l'origine d'un sentiment de danger permanent », indique le Dr. Rouhli. Ainsi, l'ESPT ne se développerait que dans le cas où le sujet traite les informations en conservant la sensation permanente de danger imminent. « Lorsque cette perception de danger est permanente, elle génère un

ensemble de mécanismes cognitifs visant à diminuer le sentiment de menace et l'anticipation de la détresse », développe notre interlocutrice pour qui l'ensemble des stratégies adoptées par la personne atteinte d'ESPT « empêcheraient la résolution du trouble par un changement cognitif, et tendraient à le rendre chronique ».

## Thérapies et antidépresseurs

Aux quatre coins de la planète, les thérapies comportementales et cognitives (TCC) sont le pilier de prise en charge des états de stress post-traumatique, avec pour cheville ouvrière « des techniques classiques et validées comme la psycho-éducation, la gestion de l'anxiété, l'exposition et la restructuration cognitive », indique le Dr. Rouhli. Puis d'ajouter : « Plusieurs types d'approches complémentaires peuvent être proposés. Il s'agit notamment des thérapies centrées sur un réentraînement cognitif des biais attentionnels, la méditation en pleine conscience ainsi que l'utilisation des nouvelles technologies pour des thérapies à distance sur Internet ou assistées par la réalité virtuelle. » Mais pas seulement.

Les traitements médicamenteux ont également leur place dans le traitement des ESPT. A commencer par les antidépresseurs. « Ils sont indispensables en association avec la psychothérapie ou en cas de complications ou de comorbidités avec un trouble anxieux, un trouble dépressif, un trouble addictif. C'est aussi le cas s'il y a morbidité suicidaire » souligne notre interlocutrice. Puis d'ajouter : « La morbidité suicidaire représente actuellement pour beaucoup, une difficulté pronostique majeure dans le champ du psychotrauma ». En tout cas, l'évolution de l'ESPT n'est pas linéaire. On parle plutôt d'une évolution fluctuante car elle dépend de plusieurs facteurs. En conséquence, « 40% des sujets guériraient totalement, 50% conservant des manifestations légères ou modérées, sous des formes particulières d'ESPT subsyndromiques, quand 10% des sujets verraient une aggravation de leur symptomatologie », assure Imane Rouhli avant de conclure en mettant en évidence le fait qu'un bon pronostic combiné à une qualité du support social et une absence de troubles médical ou psychiatrique surajouté sont autant de facteurs plaidant pour une extinction précoce des états de stress post-traumatique en trois mois.

Chady Chaabi



**Dr. Imane Rouhli**  
*L'ESPT peut se déclarer à distance de l'événement traumatique selon une temporalité variable des semaines ou des mois après*

# Quand urgence rime avec improvisation

*La décision d'interdire la circulation de et vers huit villes du pays a pris tout le monde de court*

**S**candaleux, affligeant, honteux... les qualificatifs ne manquent pas pour désigner la dernière décision des autorités d'interdire à partir de lundi les déplacements de et vers huit villes du pays dont Casablanca, Marrakech et Tanger, en raison d'une « hausse considérable » ces derniers jours des cas de contamination au nouveau coronavirus.

Sur les réseaux sociaux, les critiques furent de toutes parts : improvisation, manque de transparence, de considération, etc. Le tout a été étayé par des photos et des vidéos rapportant des cas d'embouteillages immenses sur l'autoroute et devant les points de péage, des accidents graves, des passagers en colère dans les gares routières et dans les gares ferroviaires...

L'état d'urgence permet-il de prendre de telles décisions à la hâte et à l'improviste ? « Cette décision conjointe des ministères de l'Intérieur et de la Santé est strictement légale au niveau juridique et procédural. L'état d'urgence habilite effectivement les pouvoirs publics, à tout moment et sans délai, à prendre toutes les mesures pour faire face à la propagation du Covid-19 », nous a indiqué Hicham Berjaoui, enseignant-chercheur à l'Université Cadi Ayyad de Marrakech. Et de préciser : « Le vrai problème réside dans le fait qu'il n'y a pas eu sensibilisation et préparation de l'opinion publique nationale afin qu'elle soit prête à accepter ce genre de décisions ».

En outre, notre interlocuteur nous a fait savoir que ladite décision, prise en se basant sur un rapport sanito-sécuritaire des ministères de l'Intérieur et de la Santé, a été précédée par certains signes implicites l'annonçant. A ce propos, il a rappelé le point de presse tenu le 19 juillet courant par Saâd Dine El Othmani, chef du gouvernement et Khalid Aït Taleb, ministre de la Santé,



qui ont tenu à alerter quant à la situation épidémique actuelle et ont appelé les citoyens au respect des gestes barrières. Saâd Dine El Othmani a même réitéré son appel aux citoyens marocains de ne voyager à l'occasion de l'Aïd Al Adha qu'en cas de nécessité, pour éviter le pire et « conserver les acquis » de la période précédente qui a connu, selon lui, une bonne gestion de l'épidémie.

De son côté, Khalid Aït Taleb n'a pas exclu, lors de l'ouverture d'un webinaire de la société marocaine des sciences médicales consacré à la vaccination organisé la se-

## Les enseignants et fonctionnaires du MEN dispensés de la signature des PV de sortie

**L**es enseignants et fonctionnaires devant se déplacer de et vers les villes, qui font l'objet du communiqué conjoint des ministères de l'Intérieur et de la Santé, sont dispensés de la signature présente des procès-verbaux de sortie, a annoncé lundi le ministère de l'Education nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Cette démarche a été adoptée suite au communiqué conjoint des ministères de l'Intérieur et de la Santé publié dimanche et sur la base de la correspondance ministérielle 488/20, afin d'éviter qu'une partie d'enseignants et de fonctionnaires se déplacent en vue de la signature des PV de sortie dans cette conjoncture exceptionnelle.

Dans un communiqué, le ministère de l'Education nationale affirme que les enseignants et les fonctionnaires concernés "sont tenus de prendre contact avec la hiérarchie pour l'informer de leur situation".

maine dernière, un retour au confinement qui peut intervenir à tout moment en cas de non-respect des mesures sanitaires. Le ministère de l'Intérieur vient de rappeler l'obligation du port du masque, les sanctions en cas de non-respect et sa détermination à sévir contre les contrevenants, nous a-t-il indiqué.

Qu'est-ce que l'état d'urgence dans un pays ? « L'état d'urgence émane de la théorie des circonstances exceptionnelles consistant à admettre que dans certaines conditions, de très graves urgences, politiques ou sociales, le pouvoir exécutif peut s'affranchir du respect intégral et pointilleux de la loi afin de préserver les services publics et les intérêts de la Nation », nous a expliqué Hicham Berjaoui. Et de poursuivre : « A noter que l'état d'urgence n'est pas la création du pouvoir politique, mais plutôt de celui judiciaire. En effet, c'est le juge administratif qui détermine si l'administration peut s'abstenir de respecter certaines dispositions réglementaires et légales pour des raisons relatives à l'intérêt général ».

Notre source nous a expliqué, en outre, que l'état d'urgence n'a rien d'illégal et qu'il est consacré aussi par l'article 4 du Pacte

international relatif aux droits civils et politiques qui stipule que « dans le cas où un danger public exceptionnel menace l'existence de la nation et est proclamé par un acte officiel, les Etats parties au présent Pacte peuvent prendre, dans la stricte mesure où la situation l'exige, des mesures dérogeant aux obligations prévues dans le présent Pacte, sous réserve que ces mesures ne soient pas incompatibles avec les autres obligations que leur impose le droit international et qu'elles n'entraînent pas une discrimination fondée uniquement sur la race, la couleur, le sexe, la langue, la religion ou l'origine sociale ». La Convention européenne des droits de l'Homme évoque également l'état d'urgence. Son article 15 mentionne qu'« en cas de guerre ou en cas d'autre danger public menaçant la vie de la nation, toute Haute Partie contractante peut prendre des mesures dérogeant aux obligations prévues par la présente Convention, dans la stricte mesure où la situation l'exige et à condition que ces mesures ne soient pas en contradiction avec les autres obligations découlant du droit international ».

Hassan Bentaleb

## Communiqué conjoint des ministères de l'Intérieur et de la Santé

**T**enant compte de la hausse considérable, ces derniers jours, des cas de contamination au Covid-19 dans plusieurs préfectures et provinces, il a été décidé d'interdire, à compter de ce dimanche 26 juillet à minuit, les déplacements de et vers les villes de Tanger, Tétouan, Fès, Meknès, Casablanca, Berrechid, Settat et Marrakech, a indiqué dimanche un communiqué conjoint des ministères de l'Intérieur et de la Santé.

Voici la traduction intégrale du communiqué :

Tenant compte de la hausse considérable, ces derniers jours, des cas de contamination au Covid-19 dans plusieurs préfectures et provinces; et en se basant sur les conclusions du suivi quotidien et de l'évaluation périodique de la situation épidémiologique de notre pays; et dans le cadre du renforcement des mesures prises pour lutter contre la propagation de cette pandémie; il a été décidé, à compter de ce dimanche 26 juillet à minuit, d'interdire les déplacements de et vers les villes de Tanger, Tétouan, Fès, Meknès, Casablanca, Berrechid, Settat et Marrakech.

Sont exclues de cette interdiction les personnes à besoins médicaux urgents, les personnes travaillant dans les secteurs public et privé munies d'ordres de mission délivrés par leurs responsables, à condition d'obtenir une autorisation spéciale de déplacement délivrée par les autorités locales.

A noter que cette interdiction ne s'applique pas au transport de marchandises et des produits de base qui se déroule dans des conditions normales et fluides pour approvisionner les citoyens en leurs besoins quotidiens.

Cette décision a été prise au regard du non-respect par la majorité des citoyens des mesures de prévention, en l'occurrence la distanciation sociale, le port du masque, l'usage des désinfectants, malgré leur disponibilité en grande quantité dans les marchés, entraînant la propagation de l'infection et la hausse des cas confirmés.

Face à cette situation, les autorités publiques appellent les citoyens au strict respect de ces mesures sous peine de mesures répressives rigoureuses, conformément à la loi.

# Selon le HCP, un Marocain sur quatre a vécu des conflits avec les personnes confinées avec lui

*Plus de temps à la communication et aux loisirs via les TIC*



Un Marocain sur quatre (25,4%) a vécu des situations de conflit avec les personnes avec qui il s'est confiné (28% parmi les femmes et 22% parmi les hommes), selon le Haut-commissariat au plan (HCP).

Une proportion de 34% d'entre eux ont eu des conflits avec le conjoint (33% parmi les femmes et 35% chez les hommes), 60% avec un membre du ménage autre que le conjoint (56% parmi les femmes et 54% chez les hommes) et 6% avec le conjoint et un autre membre du ménage (11% parmi les femmes et 0,2% chez les hommes), précise le HCP dans une note sur les rapports sociaux dans le contexte de la pandémie de Covid-19 - 2ème panel de l'impact du coronavirus sur la situation économique, sociale et psychologique des ménages.

Ladite note fait également ressortir que 18% des Marocains (19% des citadins et 15% des ruraux) estiment que leur charge en travaux ménagers a augmenté pendant le confinement, 27% parmi les femmes contre 8% parmi les hommes. Ces deux proportions sont respectivement de 33% et 11% dans les ménages de 5 personnes et plus et de 11% et 1,5% dans les ménages individuels.

En outre, le HCP indique que 11% des Marocains ont vécu des problèmes de voisinage (bruits, crispations,...). Cette part est plus élevée parmi les citadins avec 14% contre 7% parmi les ruraux, parmi les individus vivant dans un appartement (15%), ceux vivant dans un logement précaire ou bidonville (16%).

S'agissant des femmes actives occupées ayant continué à travailler pendant le confinement, 73,4% d'elles arrivent à concilier facilement entre leurs activités professionnelles et leurs obligations do-

mestiques (travaux ménagers, soins des enfants et des personnes âgées ou/et malades et courses), 18% difficilement et 8,7% très difficilement. Ces proportions sont respectivement de 72,8%, 19,8% et 7,4% parmi les salariées en milieu urbain et de 69,1%, 19,5% et 11,4% parmi les aides familiales en milieu rural.

Par ailleurs, le HCP relève que plus de sept femmes sur dix (74,7%), actives ou en arrêt d'activité et comptant reprendre leurs activités après le confinement, ne prévoient aucune mesure pour alléger leurs charges de travail, 13,1% comptent travailler à mi-temps ou à temps partiel, 6% faire appel à l'aide de leurs proches pour la garde des enfants et 3,1% engager une aide domestique, ajoutant que ces proportions sont respectivement de 53,1%, 21,2%, 12,7%, 9,4% parmi les femmes en activité et ayant déclaré avoir des difficultés à concilier entre leurs charges professionnelles et domestiques.

Il fait aussi savoir que 31% des Marocains âgés de 15 ans et plus (33% en milieu urbain et 27% en milieu rural) déclarent souffrir de différences de rythmes de la vie quotidienne avec les autres membres du ménage. Cette proportion est de 35% parmi les individus vivant dans des ménages composés de 5 personnes et plus contre 17% parmi ceux vivant dans des ménages de 2 personnes et de 40% parmi les plus jeunes (15 à 24 ans) contre 24% parmi les personnes âgées de 45 ans et plus.

De plus, la même source indique que 18,8% des Marocains souffrent de la promiscuité ou du manque d'intimité pendant le confinement. Ce sentiment concerne 20,4% des citadins, contre 15,8% des ruraux, 21% des femmes, contre 16,4% des hommes, et 24,8% des individus vivant

dans des ménages de 5 personnes et plus, contre 5,2% pour ceux vivant dans des ménages de 2 personnes.

Elle fait également ressortir que près de 18% des Marocains âgés de 15 ans et plus ont des difficultés à exercer leurs activités quotidiennes (travail, étude, travaux ménagers...) en présence des autres membres du ménage durant le confinement. Cette proportion est plus élevée parmi les femmes (23,3% contre 11,9% parmi les hommes), parmi les jeunes âgés de 15 à 24 ans (27,9% contre 10,2% parmi les personnes âgées de 45 ans et plus) et parmi les individus vivant dans des ménages de 5 personnes et plus (20,4% contre 6,4% pour ceux vivant dans des ménages composés de 2 personnes).

Ces modules ont été abordés, parmi d'autres, lors du deuxième panel réalisé du 15 au 24 juin 2020 sur un échantillon représentatif de 2.169 ménages en vue d'appréhender l'évolution des comportements socioéconomiques et préventifs face à cette pandémie et d'évaluer ses répercussions sur les différentes couches de la population marocaine en termes d'accès aux produits de base, à l'éducation, à la santé, à l'emploi et au revenu.

Par ailleurs, plus de la moitié des Marocains (51,5%) ont consacré durant le confinement plus de temps à la communication et aux loisirs via les technologies de l'information et de la communication (TIC), selon le Haut-commissariat au plan (HCP).

En comparaison avec l'avant confinement, plus de la moitié des Marocains (51,5%) consacrent plus de temps (53,3% des hommes et 49,4% des femmes) à cette activité, 38,2% (38,4% des hommes et 37,8% des femmes) autant et 8,8% (7,1% des hommes et 10,8% des femmes) y met-

tent moins de temps", indique le HCP qui vient de publier une note sur les rapports sociaux dans le contexte de la pandémie de Covid-19 - 2ème panel de l'impact du coronavirus sur la situation économique, sociale et psychologique des ménages.

Ladite note fait également ressortir que 1,5% (1,2% des hommes et 2% des femmes) exercent cette activité pour la première fois pendant le confinement.

Ainsi, le temps moyen d'utilisation des smartphones, tablettes ou ordinateurs pour la communication et loisirs est de 1h 40mn, 1h 57mn par les hommes et 1h 23mn par les femmes, 2h 01mn en milieu urbain et 1h 01mn en milieu rural, relève le HCP.

Ce temps est plus long parmi les jeunes de 18 à 24 ans (3h 05mn), parmi ceux ayant le niveau d'enseignement supérieur (3h 01mn) et ceux en cours d'étude ou de formation (3h 30mn), souligne la même source.

Par ailleurs, le HCP fait savoir que le temps moyen journalier alloué aux travaux ménagers au domicile (cuisine, vaisselle, linge...) est de 2h 37mn (2h 34mn en milieu urbain et 2h 44mn en milieu rural), soit 33mn de plus par rapport à une journée normale avant le confinement (40mn en milieu urbain et 23mn en milieu rural). Avec 4h 27mn, les femmes y consacrent 6 fois plus de temps que les hommes (45mn), soit une augmentation respective de 28mn et de 40mn.

Le temps moyen journalier alloué par la femme aux travaux ménagers est différencié selon sa catégorie sociale. Il est de 3h 54mn par femme active occupée, contre 5h 30mn par femme au foyer, 5h 12mn par femme mariée, contre 3h 17mn par femme célibataire, 3h 23mn par femme de niveau scolaire supérieur, contre 4h 51mn par femme sans niveau scolaire.

En outre, la note fait remarquer que les hommes sont plus impliqués dans les travaux ménagers qu'auparavant, précisant que 45% y prennent part contre 13,1% en 2012 (49% contre 15,3% en milieu urbain et 37% contre 9,7% en milieu rural).

Les plus impliqués au travail ménagers sont ceux ayant un niveau scolaire supérieur (51mn) et ceux appartenant au 20% des ménages les plus aisés (1h 04mn), d'après le HCP qui indique que 19,3% des hommes ont contribué pour la première fois aux travaux ménagers pendant le confinement, 40,1% leur consacrent plus de temps, 32,5% autant et 8,1% moins de temps. Ces proportions sont respectivement de 1,9%, 35,2%, 56,2% et 6,7% pour les femmes.

Ces modules ont été abordés, parmi d'autres, lors du deuxième panel réalisé du 15 au 24 juin 2020 sur un échantillon représentatif de 2.169 ménages en vue d'appréhender l'évolution des comportements socioéconomiques et préventifs face à cette pandémie et d'évaluer ses répercussions sur les différentes couches de la population marocaine en termes d'accès aux produits de base, à l'éducation, à la santé, à l'emploi et au revenu.

## Aguila Saleh en visite au Maroc

Le président de la Chambre des représentants libyenne Aguila Saleh est arrivé, dimanche au Maroc, pour une visite axée sur des concertations avec les présidents des deux Chambres du Parlement au sujet de son initiative visant une sortie de crise en Libye.

L'initiative de M. Saleh préconise la formation d'un Conseil présidentiel ainsi qu'une solution politique à la crise, avec notamment la tenue d'élections législatives et présidentielles. A son arrivée à l'aéroport international de Rabat-Salé, le responsable libyen a été accueilli par le président de la Chambre des représentants Habib El Malki et l'ambassadeur de Libye au Maroc, Abdelmajid Saif Al-Nassr.



Saleh reçu par El Malki.

## L'OMP présente son rapport annuel sur l'état des lieux des prisons et des prisonniers au Maroc

L'Observatoire marocain des prisons « OMP » organise une conférence de presse pour présenter son rapport sur « La situation des prisons et des détenus au Maroc au titre de l'année 2019 », et ce dans le cadre du projet « Pour une réforme du système juridique pénal et carcéral garante de la protection des droits humains et de la dignité des détenu(e)s », cofinancé par l'Union européenne.

Ce rapport publié annuellement par l'OMP vise à dresser l'état des lieux de la situation carcérale et pénale à différents niveaux, à mesurer le niveau de réalisation des engagements du Maroc en termes de mise en œuvre des réformes pénales et carcérales en conformité avec les standards internationaux, les conventions ratifiées et les dispositions de la Constitution en la matière, à mettre en exergue les dysfonctionnements et à engager un dialogue avec les autorités concernées pour l'adoption de lois et mesures garantissant la protection et le respect des droits humains et la dignité des détenu(e)s, l'humanisation des conditions de détention et l'amélioration du niveau de réinsertion.

# Youssef Amrani : Le Maroc et l'Afrique du Sud appelés à travailler ensemble pour relever les défis africains

Le Maroc et l'Afrique du Sud sont appelés à travailler ensemble et agir de concert pour relever les défis de l'Afrique, a indiqué l'ambassadeur du Maroc en Afrique du Sud, Youssef Amrani.

M. Amrani, qui était l'invité dimanche de l'émission «Politiki» de la chaîne de télévision sud-africaine «Galaxy TV», a exprimé la détermination du Maroc de nouer des relations de coopération et de solidarité avec l'Afrique du Sud, soulignant que les deux pays sont appelés à travailler ensemble pour une Afrique prospère, stable et audacieuse.

Rappelant, dans ce contexte, le séjour au Maroc de l'ancien président sud-africain, Nelson Mandela au Maroc, au début des années 1960, l'ambassadeur a souligné que les deux pays ont partagé les mêmes ambitions légitimes de liberté et de justice pour s'émanciper du colonialisme et de l'apartheid.

Le Maroc s'est toujours tenu aux côtés des mouvements africains de libération ne ménageant aucun effort politique ni diplomatique pour soutenir les pays et les peuples frères, a-t-il dit.

De la conférence de Casablanca en 1960 à la lutte armée contre l'apartheid, en passant par le soutien apporté aux autres peuples africains dans leur lutte pour l'indépendance, l'engagement du Royaume s'est toujours manifesté avec force et détermination, a-t-il dit, soulignant que la solidarité et l'unité sont les vecteurs structurants d'une démarche marocaine résolument humaniste et inconditionnellement attachée aux principes de justice, de démocratie, d'équité et de partage.

M. Amrani a, dans ce contexte, rappelé le geste de solidarité de Sa Majesté le Roi Mohammed VI envers plusieurs pays africains dans la lutte contre le Covid-19. Il s'agit non seulement d'un engagement mais d'une conviction de



cœur que l'avenir se construit ensemble loin de toute division et en l'absence de tout égoïsme, a-t-il dit.

Et d'ajouter que face aux enjeux structurants et globaux, l'Afrique a besoin d'actions concertées et solidaires. Le continent a les moyens de ses ambitions si les conditions d'une cohérence politique renforcée soient réalisées au niveau de l'Union africaine et ailleurs, a-t-il indiqué, relevant que les aspirations légitimes de la jeunesse africaine doivent trouver échos dans les orientations stratégiques d'une politique continentale qui aspire à la paix, à la prospérité et à la sécurité.

S'agissant des enjeux transversaux auxquels est assujéti le continent à l'image du terrorisme, de la migration où des changements climatiques, l'ambassadeur a appelé à des stratégies

concertées et des actions communes.

«Il faut renforcer les interconnexions africaines, le dialogue et les intégrations régionales. Nous devons être complémentaires, homogènes et interdépendants dans nos actions», a-t-il dit, soulignant que l'intégration, la stabilité et la prospérité doivent être au cœur des priorités des pays africains.

Le diplomate a, d'autre part, abordé la question de l'intégrité territoriale du Maroc, soulignant que le Conseil de sécurité de l'ONU a défini l'approche à adopter pour résoudre ce différend régional.

Cette approche permet de parvenir à une solution politique, réaliste, pragmatique et durable, fondée sur le compromis et considère l'initiative d'autonomie proposée par le Maroc comme un plan sérieux et crédible pour

mettre fin à cette question.

Le Maroc s'engage à travailler de bonne foi avec l'ONU et la communauté internationale pour faire avancer ce processus engagé sous l'égide exclusive du Conseil de sécurité, a-t-il dit.

Répondant à une question sur le conflit libyen, M. Amrani a précisé que le processus de dialogue engagé doit être « protégé de toute ingérence étrangère pour lui donner toutes ses chances de succès ».

L'avenir de la Lybie ne se dessinera qu'avec les Libyens et par les Libyens, a-t-il fait observer, mettant l'accent sur la nécessité de préserver l'intégrité territoriale et l'indépendance de ce pays. Il a noté, dans cette veine, que « le seul véritable accord à ce jour qui pourrait conduire à cette perspective est celui de Skhirat ».

Benjamin Stora

## *Il m'a semblé nécessaire de réfléchir sur l'utilisation par les manifestants algériens de leur propre histoire*

# Entretien

Benjamin Stora est historien, professeur des universités, spécialiste du Maghreb contemporain. Il est l'auteur de nombreux ouvrages. Le dernier en date est « Retours d'histoire, l'Algérie après Bouteflika » édition Bayard.

Benjamin Stora a publié une trentaine d'ouvrages et a dirigé plusieurs publications. Il a également été conseiller historique du film Indochine de Régis Wargnier, de Là-bas... mon pays d'Alexandre Arcady en 2000, du Premier homme, de Gianni Amelio (2010), adaptation pour le cinéma du roman d'Albert Camus, et du film "Les Hommes libres" d'Ismaël Ferroukhi.

Dans cet entretien, il nous livre ses impressions.



**R**etours d'histoire, l'Algérie après Bouteflika, pourquoi ce livre ?

Tout simplement, comme historien ayant beaucoup travaillé sur l'histoire de l'Algérie, il m'a semblé nécessaire de réfléchir sur l'utilisation par les manifestants algériens de leur propre histoire. J'ai voulu comprendre pourquoi cette utilisation de l'histoire par des gens qui veulent aujourd'hui en finir avec l'actuel régime. C'est revenir à la source de leur propre histoire, c'est plutôt un essai d'interrogation d'un historien sur une histoire qui est en train de s'accomplir.

**N'est-ce pas un risque pour un historien de travailler sur l'actualité ou sur des événements en cours ?**

Tout a fait. Evidemment, c'est un risque de s'occuper d'une histoire dont on ne connaît pas encore la fin. Mais il me paraissait intéressant de comprendre pourquoi dans un mouvement d'une telle ampleur, il y avait cette utilisation de l'histoire, pourquoi il y avait des mots d'ordre historiques, pourquoi des manifestants brandissaient des portraits, des références, des livres qui ont été écrits par des dirigeants politiques comme Farhat Abass et Mesali Hadj.

**Vous faites allusion à des slogans brandis par les manifestants algériens comme « l'indépendance confisquée » ?**

L'indépendance confisquée 1962-1978 de Farhat Abbas sorti en 1984 et la constituante souveraine qui a été le mot d'ordre de Msali Hadj dans les années 20 et 30 avec d'autres figures importantes comme Abane Ramdane. C'est une réflexion, je ne raconte pas l'histoire. En effet, c'est une interrogation sur le peuple : comment il va s'emparer de l'histoire pour récrire l'histoire ?

**Est-ce le plus grand bouleversement en Algérie depuis que vous l'avez quittée ?**

D'abord une foule considérable est descendue dans la rue, comme pour l'indépendance, comme à l'été 1962. Ce sont des manifestations populaires massives qui marquent la continuité entre ces deux séquences majeures de l'histoire de l'Algérie contemporaine. C'est la première fois dans l'histoire de l'Algérie qu'un président quitte le pouvoir sous la pression populaire. Il y a eu d'autres départs comme le coup d'Etat contre Benbella en 1965 et l'assassinat de Boudiaf en 1992. Ces présidents ont quitté le pouvoir dans des circonstances tragiques. Zarwal est parti volontairement. Là, après vingt ans, un président quitte le pouvoir sous la pression de la rue algérienne.

**Etes-vous optimiste sur l'issue de ses manifestations pacifiques qui réclament des changements ?**

Là encore, je ne suis pas devin, je ne suis pas futurologue. Ce qui m'in-

téressait, c'est de voir comment, dans un mouvement en cours, il y avait la possibilité de réutiliser l'histoire contre ceux qui s'en servent depuis des années, depuis l'indépendance. Il y a une sorte d'ironie de la réutilisation de l'histoire par le peuple lui-même, c'est le sens de cet essai.

**Après l'élection d'un nouveau président, les relations de l'Algérie avec son voisin marocain peuvent-elles changer ?**

Moi, j'ai toujours dit qu'il fallait améliorer les relations avec le Maroc, cela m'apparaît assez évident. La même histoire relie les peuples du Maghreb, à travers la langue, l'histoire, la religion. L'histoire n'est pas écrite d'avance, on ne sait pas ce qui va se passer. Dans le mouvement en cours actuellement en Algérie, la question du rapport de l'histoire avec le Maghreb est assez peu envisagée par les manifestants eux-mêmes qui manifestent d'Oran à Constantine. La référence à l'histoire de l'Afrique du Nord n'est pas assez présente. Il n'y avait pas de revendications explicites sur la question des relations avec le Maroc, elle n'est pas au cœur des revendications.

Pourtant certains slogans de manifestants algériens contre le régime demandaient l'ouverture des frontières par exemple

Certains intellectuels algériens ont écrit des tribunes dans l'Ouest

algérien là où c'est très problématique bien entendu. Il y avait des articles dans la presse mais cela ne figure pas au cœur des slogans scandés par les manifestants. Ces derniers réclament la démocratie, la liberté de la presse, la séparation entre le pouvoir politique et militaire par exemple. Ce sont les vrais enjeux de la bataille en Algérie.

**La France a perdu récemment Jean Daniel. Dans un entretien accordé à notre journal, il nous avait révélé qu'il avait essayé à maintes reprises d'établir un rapprochement entre Rabat et Alger sans y parvenir. Il avait utilisé ses bonnes relations avec les deux chefs d'Etat de l'époque.**

Jean Daniel a été un passeur formidable, d'abord dans le rapport entre la France et l'Algérie, c'était un homme très engagé pour l'indépendance algérienne. Il était aussi engagé dans le rapprochement entre l'Algérie et le Maroc. Nous pouvons dire qu'il a joué un rôle important entre le Maghreb et l'Europe au sens large. Il a été aussi un passeur dans le conflit israélo-palestinien, dans les premières tentatives d'établir des relations entre les deux parties dans les années 80. Ce fut l'une des grandes qualités de Jean Daniel : être un homme - passerelle entre les deux rives de la Méditerranée.

**Paris : Propos recueillis par Youssef Lahlali**

# Trump contre lui-même dans sa propre politique ouïgoure

# Horizons



Le mois dernier, le président des Etats-Unis Donald Trump a promulgué une loi l'autorisant à prendre des sanctions contre des responsables chinois impliqués dans l'incarcération en masse de plus d'un million d'Ouïgours et de membres d'autres minorités à prédominance musulmane au Xinjiang, à l'ouest de la Chine. La loi de 2020 sur la politique des droits de l'Homme envers les Ouïgours, née d'un projet bipartisan, condamne les violations des droits de l'Homme et appelle les autorités chinoises à fermer immédiatement leurs centres de «formation professionnelle» dans la région, à garantir le respect des personnes et à permettre aux Chinois résidant sur le territoire national de renouer tous liens avec leur famille, leurs amis et leurs collègues de travail en dehors du pays.

Dans l'absolu, Trump pourrait prendre la tête des réactions mondiales en mettant en application cette loi avec la vigueur voulue. Des chercheurs de nombreux pays ont indiqué qu'outre leur détention, les Ouïgours étaient soumis à des tortures, au travail forcé et à la stérilisation. Et deux groupes militants Ouïgours ont exhorté la Cour pénale internationale (CPI) à enquêter sur le génocide physique et culturel auquel ils accusent les autorités chinoises de se livrer.

L'écrivaine Anne Applebaum compare l'indifférence de l'Occident envers ce qui survient aujourd'hui au Xinjiang à la volonté déléguée des gouvernements européens et du Vatican d'ignorer la famine provoquée en Ukraine par Joseph Staline en 1932-1933 puis les camps de concentration nazis trente ans plus tard. On pourrait ajouter à la liste des événements plus récents. Si l'on considère ces précédents, la volonté affichée des Etats-Unis de condamner les agissements de la Chine et de lui en faire payer le coût, même s'il ne s'agit que de sanctions individuelles, est un pas dans la bonne direction. En outre cette initiative pourrait très bien susciter l'attention de pays

musulmans comme le Pakistan, l'Indonésie et la Turquie. Les gouvernements pakistanais et indonésien sont disposés à accepter les règles du jeu chinoises afin de sécuriser les investissements réalisés sur leur territoire. Le Pakistan a signé l'an dernier une déclaration qui défend le régime appliqué en Chine aux Ouïgours, tandis que le gouvernement indonésien a fait savoir qu'il ne s'immiscera pas dans les affaires intérieures chinoises. Au cours des années 50, après que les communistes chinois se sont emparés du Xinjiang, la Turquie a d'abord offert l'asile politique aux Ouïgours. Selon les informations dont on dispose, la police turque arrête aujourd'hui les militants ouïgours et les envoie sans autre procès vers des centres de rétention, parfois pour des mois entiers.

Dans un tel contexte, une initiative globale conduite par les Etats-Unis pour demander des comptes, même partiels, au gouvernement chinois sur la scène internationale – et plus encore alors que l'Amérique doit affronter ses propres crimes racistes présents et passés – pourrait marquer un point de bascule, ou rappelerait du moins à la Chine que le monde l'observe.

Malheureusement, ce que fera Trump n'aura probablement d'autre effet que de convaincre les musulmans de l'étendue de sa duplicité. Trump a signé la loi sur la politique des droits de l'Homme envers les Ouïgours le jour même où les accusations portées dans son récent livre par John Bolton, ancien conseiller à la sécurité nationale, inondaient les programmes de radio et de télévision. Selon Bolton, Trump s'était non seulement montré indifférent au respect des droits de l'Homme à l'égard des Ouïgours mais avait chaudement recommandé au président chinois Xi Jinping de construire des camps d'internement.

Sans parler des interdictions d'entrée sur le territoire des Etats-Unis qui frappent les musulmans. Le premier décret d'interdiction,

rendu public en janvier 2017, refusait le séjour à tous les réfugiés et immigrants de plusieurs pays majoritairement musulmans. La mesure, d'abord rejetée par les tribunaux, connut plusieurs rédactions avant de pouvoir être constitutionnellement acceptable. Depuis lors, les exemples n'ont pas manqué, qui montraient les conséquences dévastatrices, voire potentiellement homicides, de ces restrictions, sur les réfugiés, musulmans ou non, résidents des pays concernés.

Afkab Hussein, ancien réfugié somali vivant aujourd'hui à Columbus, dans l'Etat de l'Ohio, fait partie des personnes visées par ces nouvelles règles. Il attendait depuis 2015 que sa femme et ses jeunes enfants le rejoignent aux Etats-Unis, mais les interdictions décidées par Trump les en empêchent. Le soutien de Trump à une loi qui enjoint aux autorités chinoises d'autoriser la reprise systématique des relations entre résidents chinois et correspondants hors du pays sonne dès lors bien creux.

Le premier de ces décrets visant les musulmans invoquait, pour justifier l'interdiction du territoire des Etats-Unis aux ressortissants d'Iran, d'Irak, de Libye, de Somalie, du Soudan, de Syrie et du Yémen, les attentats terroristes du 11 septembre 2001, malgré l'absence de preuves concernant la participation de citoyens de ces pays – et encore moins de réfugiés – à ces attentats. Les versions postérieures de l'interdiction de séjour continuaient d'invoquer le motif du terrorisme. En pratique pourtant, l'administration Trump n'a réussi qu'à empêcher les familles d'aller rejoindre leurs proches aux Etats-Unis et réduit à des niveaux historiquement bas les admissions de réfugiés vulnérables.

La contradiction entre la considération tardive des droits des Ouïgours par Trump et son aversion qui n'est que trop évidente pour les musulmans (à l'exception des princes saoudiens) soulève une question : à qui s'adresse, en fin de compte, la politique étrangère de l'Amérique – ou de tout autre pays ?

Les musulmans ordinaires ne peuvent guère avoir de doutes sur les sentiments que Trump nourrit à leur égard, quoi qu'il puisse dire de leur gouvernement. Il leur suffit de suivre son fil Twitter ou de regarder ses conférences de presse.

Trump est le premier président des Etats-Unis qui néglige les procédures ordinaires de rédaction et de vérification de ses déclarations officielles, préférant s'adresser directement aux électeurs américains et aux citoyens des autres pays en utilisant les réseaux sociaux. Mais s'il a su mobiliser un électorat conséquent, il est également parvenu à s'aliéner d'importants secteurs de l'opinion, aux Etats-Unis et ailleurs. Les calomnies adressées à des populations entières – lorsqu'il a traité, par exemple, les Mexicains de violents ou les musulmans de terroristes – ont une répercussion plus forte et plus durable que n'importe quelle déclaration officielle venant de la Maison Blanche ou du département d'Etat.

Il reste à voir si cette atmosphère survivra à la présidence Trump. La Chambre des représentants des Etats-Unis a voté un «No Ban Act», qui abrogerait l'interdiction de séjour des musulmans et interdirait qu'aucune discrimination religieuse ne puisse motiver un refus d'immigration. Par ailleurs, si une nouvelle administration américaine succède à l'administration Trump après les élections de novembre, elle devra s'adresser d'une seule voix aux gouvernements et aux citoyens des autres pays – c'est-à-dire en finir avec la duplicité flagrante à laquelle ils se sont finalement habitués.

**Par Anne-Marie Slaughter et Wardah Khalid**

(Anne-Marie Slaughter, ancienne directrice de la planification des politiques au Département d'Etat américain (2009-2011), est PDG du groupe de réflexion *New America*)  
(Wardah Khalid, analyste et activiste de la politique étrangère, est chargée de la sécurité au *Truman National Security Project*)

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

EMBLÈME ANTIQUAIRE	PIS	POSSÉSSIF	MÉTAL INACTIVE	NOTE EN APARTÉ	BLED	ROUE DE SECOURS
PERSONNAGE NAISSANT					QUARTIER DE RABAT	
	RADIUM JOINT		ARTICLE	POU		
SODIUM ARTÈRE		SYMBOLE DU LITHIUM		FORME D'AVOIR	ON L'A À L'ŒIL	ROULE
		ÉCHINE	ALERTE EMBOBINÉ			
À L'ENVERS TRANCHÉ	POISSON PHASES		À L'ENVERS ARTÈRE			FIN DE PARTIE TROMPÉ
	FEU VERT MÉLODIE			POSSÉSSIF ENLÈVE		TOURS
CUBE AMAS		ORIENT	EN OSMOSE	CONNU		PAIE
		ENLEVÉE		ROUGE À LONDRES	ANNONCE UNE SUITE	UTOPISTE
ENQUÊTE EXPERT		DARONNE				MÉTAL TIENT EN HALEINE
RÂPÉE	SECRET MORCEAU D'ÉBÈNE		ACCIDENT DE POIDS LOURD	EXPOSE À LA MODE		
		GAMIN			POISSON	
VENTRE REBONDI				SOLLITI ONS		

Solution mots flechés d'hier

EMBLÈME ANTIQUAIRE	PIS	POSSÉSSIF	MÉTAL INACTIVE	NOTE EN APARTÉ	BLED	ROUE DE SECOURS
PERSONNAGE NAISSANT					QUARTIER DE RABAT	
	RADIUM JOINT		ARTICLE	POU		
SODIUM ARTÈRE		SYMBOLE DU LITHIUM		FORME D'AVOIR	ON L'A À L'ŒIL	ROULE
		ÉCHINE	ALERTE EMBOBINÉ			
À L'ENVERS TRANCHÉ	POISSON PHASES		À L'ENVERS ARTÈRE			FIN DE PARTIE TROMPÉ
	FEU VERT MÉLODIE			POSSÉSSIF ENLÈVE		TOURS
CUBE AMAS		ORIENT	EN OSMOSE	CONNU		PAIE
		ENLEVÉE		ROUGE À LONDRES	ANNONCE UNE SUITE	UTOPISTE
ENQUÊTE EXPERT		DARONNE				MÉTAL TIENT EN HALEINE
RÂPÉE	SECRET MORCEAU D'ÉBÈNE		ACCIDENT DE POIDS LOURD	EXPOSE À LA MODE		
		GAMIN			POISSON	
VENTRE REBONDI				SOLLITI ONS		

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la Rédaction**  
Ahmed Saâdi

**Rédaction**  
Mohamed Bouarab  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouithy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Chady Chaabi

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadja Sabi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadja Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmardi

**Révision**  
Abdelmoumeïn Warrach

**Secrétariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki

**Documentation**  
Nadia Ghazali

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Laïyoune)  
Abdelali khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouab Sahnoun  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**Director**  
Youssef El Gahs  
Mouna El Youssoufi  
Loubna Baghdadadi  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaiter  
Fadwa Choukri

**44, Avenue des E.A.R**  
3ème Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghrebines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier DE PRESSE  
130/64

**Site web:**  
www.libe.ma

**E-mail:**  
Libération@libe.ma  
Téléphone:  
0522 61.94.04  
0522 62.32.32  
Fax de la rédaction:  
0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
annoncesliberation@libe.ma

**Journal Libération**  
**Libération Maroc**  
**o.j.d. MAROC**  
2017  
www.o.j.d.ma



### Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

**HORizontalement**

- 1- Habitée
- 2- Putréfaction
- 3- Vêtement tricoté – Possessif
- 4- Ile de France – Chêne vert
- 5- Déduisit – Possessif – Vieux rayon
- 6- Animaux pélagiques
- 7- Toujours pauvre – Essayé
- 8- Forme d'être – Coin de feu
- 9- Sans effets – Argile – En cédant
- 10- Coquille – Epanché

**VERTICALEMENT**

- 1- Analogue
- 2- Couverture - L'Union des voisins
- 3- Croupe – Respirant donc mieux
- 4- Aéroport de paris – Tranchant
- 5- Ville d'Abraham – Grecque – Suit le titre
- 6- Indisposait – En livrée
- 7- Clé de sons – Navire Royal
- 8- Déplacèrent
- 9- Tranche d'histoire – Corps célestes
- 10- L'Estonie – Poète chanteur

### Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	E	S	P	A	C	E	M	E	N	T
2	N	A	I	V	E		A	R	E	S
3	S	I	T	E		B	I	E	R	E
4	E	T	O	N	N	E	E		F	T
5	I		N	U	I	T		I	S	S
6	G	O		E	V	E	I	L		E
7	N	A	S	S	E		G	L	U	
8	A	S	A		A	R	R	I	V	E
9	N	I	G	A	U	D		C	E	T
10	T	S	A	R		A	L	O	E	S

### Grilles de sudoku

**Facile**

			8		9	2	7	6		
8	9			6				4		
			1	4			5			
9	8			3	1		4	2		
6	4		2	7			9	1		
	1			2	4					
4				8			2	5		
3	2	8	5		7					

**Moyen**

5	4	2			6	9				
		7							6	
	9			7				3		
4				5				1	3	
			7		4					
7	2			8					9	
	5			6				2		
6								3		
		9	3			6	7	8		

**Difficile**

	5			1			6			
	1	6								
8		3			6					
	8		3	5				1		
		7				2				
2			7	1		9				
			6			9	4			
						3	5			
	2		8			7				

**Expert**

			3	8			6			
		9	4		1			5		
	1						9			
	2						7			
8				4					3	
		6						4		
		2						5		
1			8		6	3				
	5			3	4					

### Rappel des règles

*Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.*

### Solution sudoku d'hier

**Facile**

3	7	8	6	9	1	4	5	2		
4	1	2	8	7	5	9	3	6		
9	5	6	4	3	2	7	8	1		
2	9	1	5	4	3	8	6	7		
7	4	5	9	6	8	2	1	3		
8	6	3	1	2	7	5	9	4		
5	2	7	3	8	6	1	4	9		
6	8	4	2	1	9	3	7	5		
1	3	9	7	5	4	6	2	8		

**Moyen**

4	6	1	3	8	5	2	9	7		
9	8	3	6	2	7	1	5	4		
5	7	2	9	4	1	8	3	6		
6	5	4	8	1	2	3	7	9		
7	2	9	5	3	6	4	8	1		
1	3	8	4	7	9	5	6	2		
8	9	6	1	5	4	7	2	3		
3	1	7	2	9	8	6	4	5		
2	4	5	7	6	3	9	1	8		

**Difficile**

6	4	1	9	5	7	3	8	2		
7	3	2	6	8	4	5	1	9		
8	5	9	3	2	1	4	6	7		
1	7	8	2	4	5	9	3	6		
4	9	6	8	1	3	7	2	5		
3	2	5	7	6	9	1	4	8		
9	8	7	1	3	2	6	5	4		
2	1	4	5	7	6	8	9	3		
5	6	3	4	9	8	2	7	1		

**Expert**

8	2	3	7	9	4	6	1	5		
4	5	6	3	2	1	8	7	9		
7	9	1	5	8	6	2	3	4		
3	8	9	2	5	7	1	4	6		
5	6	4	8	1	9	3	2	7		
1	7	2	6	4	3	5	9	8		
9	1	5	4	3	8	7	6	2		
6	3	8	9	7	2	4	5	1		
2	4	7	1	6	5	9	8	3		



## La RAM renforce de nouveau son programme de vols domestiques

La compagnie nationale aérienne Royal Air Maroc (RAM) a annoncé le renforcement, depuis dimanche dernier, de son programme de vols domestiques avec notamment le rétablissement de la ligne Casablanca-Nador à raison de deux fréquences par semaine et de dix par semaine sur la ligne Casablanca-Dakhla, avec un réseau domestique totalisant désormais 13 liaisons et 56 fréquences par semaine.

La RAM, qui continue à renforcer progressivement son programme de vols domestiques repris depuis le 25 juin dernier, rétablira la ligne Casablanca-Nador à raison de deux fréquences par semaine (jeudi et dimanche) et augmentera le nombre de fréquences sur quatre lignes, à indiquer une source de la compagnie.

Ainsi, rapporte la MAP, la compagnie aérienne passera à dix fréquences par semaine sur la ligne Casablanca-Dakhla au lieu de neuf et à onze fréquences par semaine sur la ligne Casablanca-Agadir au lieu de sept, poursuit-elle, ajoutant que cette augmentation concernera également les fréquences sur la liaison Agadir-Laâyoune-Dakhla qui passera de deux à quatre fréquences par semaine.

Le programme de vols domestiques comprendra à présent treize liaisons régulières opérées à raison de 58 fréquences par semaine. Il s'agit donc de neuf lignes reliant Casablanca à d'autres villes du Royaume, soit Casablanca-Nador (2 fréquences par semaine), Casablanca-Dakhla (10 fréquences par semaine), Casablanca-Laâyoune (7 fréquences par semaine), Casablanca-Oujda (5 fréquences par semaine), Casablanca-Agadir (11 fréquences par semaine), Casablanca-Errachidia (2 fréquences par semaine), Casablanca-Ouarzazate (3 fréquences par semaine), Casablanca-Tétouan (2 fréquences par semaine) et Casablanca-El Hoceïma (2 fréquences par semaine).

Aussi, quatre lignes reliant des villes entre elles ont été programmées. Elles concernent Agadir-Laâyoune, Agadir-Dakhla et Laâyoune-Dakhla avec 4 fréquences par semaine, ainsi que Tétouan-El Hoceïma avec 2 fréquences par semaine.

Ce programme, précise-t-on, est appelé cependant à évoluer progressivement, la RAM étant mobilisée à l'adapter en temps réel en fonction de la demande.

Ces vols sont disponibles à la vente sur le site internet de la Compagnie nationale "www.royalairmaroc.com", via ses centres d'appel, dans ses agences commerciales et sur le réseau des agences de voyages.

Par ailleurs, et conformément aux recommandations des pouvoirs publics et aux normes internationales, la RAM a mis en place des mesures de sécurité sanitaire afin de garantir la santé et la sécurité de ses clients et de son personnel.

# Le volume des gaz torchés dans le monde rebondit



Le volume des gaz torchés dans le monde a rebondi aux niveaux de 2009, a annoncé la Banque mondiale citant de nouvelles estimations basées sur des données recueillies par satellite.

Selon l'institution financière internationale, le brûlage à la torche des gaz dans le monde a augmenté à un rythme inédit depuis plus de dix ans, pour atteindre 150 milliards de mètres cubes en 2019. Ce qui représente l'équivalent de la consommation annuelle totale de gaz en Afrique subsaharienne.

Comme l'explique la Banque mondiale dans un communiqué, «cette hausse de 3% par rapport au niveau de 2018, qui s'établissait à 145 milliards de mètres cubes, est à imputer essentiellement à trois pays : les Etats-Unis (+ 23%), le Venezuela (+ 16%) et la Russie (+ 9%)».

Mais à en croire l'institution, «le brûlage des gaz a également progressé dans les pays fragiles ou en conflit entre 2018 et 2019, avec une augmentation de 35% en Syrie et de 16% au Venezuela, malgré le plateau atteint par la production de pétrole dans le premier cas et un recul de 40% dans le second».

«Nos données attestent la persistance du problème du torchage des gaz, face auquel nous avons du

mal à déployer des solutions efficaces ou, pour certains pays, suffisamment rentables », concède Christopher Sheldon, chef de service au pôle Energie et industries extractives de la Banque mondiale.

La situation est préoccupante d'autant plus que «la pandémie actuelle de coronavirus et la crise compliquent encore la donne avec

le risque de reléguer au second plan les questions environnementales et climatiques», craint-il avant d'appeler la communauté internationale à inverser cette tendance inquiétante et à mettre définitivement fin au torchage de routine.

A noter que la pratique du brûlage à la torche des gaz sur les sites de production pétrolière est le résultat de contraintes techniques, réglementaires et/ou économiques. Selon la Banque mondiale, «elle est responsable de plus de 400 millions de tonnes d'émissions en équivalent CO2 chaque année et gaspille de précieuses ressources avec, à la clé, des effets néfastes pour l'environnement à cause du méthane brûlé en partie uniquement et du noir de carbone».

En dépit du danger que cela représente notamment pour l'environnement, tout porte à croire que les quatre premiers pays à perpétuer ces pratiques (Russie, Iraq, Etats-Unis et Iran) ont continué de représenter pratiquement la moitié (45%) du brûlage des gaz dans le monde au cours des trois dernières années (2017 à 2019), constate l'institution.

Si l'on ne tient pas compte de ces pays, «les données montrent que le torchage a reculé de 9 milliards de mètres cubes, soit 10%, entre 2012 et 2019. Au premier tri-

mestre 2020, le repli est de 10% et concerne la plupart des 30 pays recourant le plus à cette technique».

Quoi qu'il en soit, Zubin Bamji, responsable du Partenariat mondial pour la réduction des gaz torchés (GGFR) assure que la Banque mondiale et le GGFR «se mobilisent auprès des gouvernements et des industriels pour trouver une issue à cet épineux problème».

Il affirme également que cet organisme administré par la Banque mondiale et rassemblant des Etats, des compagnies pétrolières et des institutions internationales dans l'objectif de faire reculer le torchage du gaz, aide la plupart des pays les plus impliqués à concevoir des politiques, des réglementations et des pratiques visant à mettre fin à ce procédé.

«Parallèlement et grâce à l'initiative "Zero Routine Flaring by 2030", nous faisons toujours plus d'émules au sein des gouvernements et des entreprises pour mettre fin au torchage de routine. Actuellement, plus de 80 acteurs publics et privés, qui représentent ensemble plus de la moitié des activités de brûlage de gaz dans le monde, se sont engagés à bannir une pratique vieille de 160 ans», précise-t-il.

Alain Bouithy



De nouvelles données attestent la persistance d'une pratique responsable de plus de 400 millions de tonnes d'émissions en équivalent CO2 chaque année

## La BVC en grise mine du 20 au 24 juillet

La Bourse de Casablanca a clôturé la période allant du 20 au 24 juillet 2020 dans le rouge, ses deux principaux indices, Masi et Madex, cédant 0,57% chacun.

Ainsi, au terme de cette semaine, le Masi, indice global composé de toutes les valeurs de type action, s'est replié à 10.222,4 points et le Madex, indice compact composé des valeurs cotées au continu, à 8.304,62 points.

S'agissant des indices internationaux, le FTSE CSE Morocco 15 a cédé 0,99% à 9.045,75 points et le FTSE Morocco All-Liquid a perdu 0,47% à 8.772,48 points.

L'indice de référence Environnement, Social et Gouvernance (ESG) "Casablanca ESG 10", a atteint 768,51 points.

Sur le plan sectoriel, le compartiment "Services de Transport" (-5%) a subi la plus forte

baisse, suivi des "Distributeurs" (-3,49%), des "Loisirs et Hôtels" (-2,98%) et de l'immobilier (-2,58%). Contre-tendance, le secteur des "mines" s'est bonifié de 9,15%, tandis que ceux des "Ingénieries et Biens d'équipement industriels" et de la "Chimie" ont gagné 8,09% et 7,61%, respectivement.

La capitalisation boursière s'est élevée à plus de 528,6 milliards de dirhams (MMDH) et le volume global a dépassé les 344 millions de dirhams (MDH).

Aux valeurs, Fenie Brossette, Ib Maroc.com, S2M et Zellidja ont accusé des baisses respectives de 8,57%, 8,03%, 8,03% et 5,87%.

A la hausse, Delattre Levivier Maroc a grimpé de 21,57%, alors que SMI, Managem et SNEP ont progressé de 13,59%, 12,55% et 8,19%.

## Maroc Leasing affiche une forte baisse de son résultat net à fin juin

Le résultat net de Maroc Leasing, opérateur de crédit-bail, s'est situé à 14,57 millions de dirhams (MDH) au titre des six premiers mois de 2020, en baisse de 58,85% par rapport à la même période de l'année précédente.

Dans un communiqué financier, Maroc Leasing explique cette baisse par le repli du produit net bancaire (PNB) et la constitution d'une provision de 30 MDH en anticipation de l'impact de la crise de la pandémie du Covid-19.

En effet, le PNB s'est établi, à fin juin 2020, à 122,74 MDH en recul de 18,7% par rapport au 30 juin 2019, sous l'effet

conjugué de la suspension des loyers et la baisse de la production de 19,07% à 1,24 milliard de dirhams (MMDH). L'en-cours financier a affiché, quant à lui, une baisse de 1,24% pour s'établir à 11,66 MMDH, tandis que l'endettement global s'est situé à 10,11 MMDH, en recul de 0,16% par rapport au 31 décembre 2019.

Concernant les perspectives du 2ème semestre 2020, Maroc Leasing indique qu'elle "continuera à œuvrer pour atténuer les impacts liés à la crise de la pandémie du Covid-19 et tirer le meilleur profit des opportunités de relance".

# Hausse du nombre de projets d'investissement soutenus par Maroc PME en 2019

Le nombre de projets d'investissement soutenus par l'Agence nationale pour la promotion de la petite et moyenne entreprise (Maroc PME) a atteint 152 au cours de l'année écoulée, en hausse de 58% par rapport à 2018.

Ces projets ont généré un investissement de 2,2 milliards de dirhams (MMDH), en augmentation de 29% par rapport à un an auparavant, indique Maroc PME dans un communiqué sanctionnant les travaux de son Conseil d'administration tenu jeudi sous la présidence du ministre de l'Industrie, du Commerce, de l'Economie verte et numérique, Moulay Hafid Elalamy.

Concernant l'appui en termes

de conseil et assistance technique, le nombre de projets bénéficiaires a atteint 372 en 2019, en croissance de 12% par rapport à 2018, précise la même source.

Sur la période 2014-2020, l'Agence Maroc PME a accompagné 2.242 projets de croissance et de transformation des très petites, petites et moyennes entreprises (TPME) portant sur un investissement global de 10,65 MMDH et un engagement de 105.799 emplois, dont 54.515 directs. En matière d'accompagnement entrepreneurial, le nombre d'auto-entrepreneurs et porteurs de projets bénéficiaires a atteint 14.034, rapporte la MAP.

Lors de ce conseil, M. Elalamy a salué le bilan positif de l'Agence au cours de l'année 2019, mettant en exergue la nécessité d'industrialiser le processus d'accompagnement pour en faire bénéficier le maximum de TPME. En outre, le ministre a fait part de sa satisfaction de la bonne dynamique que l'Agence a affichée durant le premier semestre 2020, notamment en matière d'accompagnement des TPME industrielles dans la gestion des difficultés liées à la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19) et la préparation des plans de



relance de leurs activités.

L'Agence a, en effet, mis en place des programmes ciblés adaptés à chacune des phases du Covid-19. Il s'agit du lancement du programme Intiaz Technologie Covid-19 pour encourager les investissements dans les équipements nécessaires pour faire face à la pandémie (phase 1 - début de la crise), et d'une offre de conseil et

d'expertise technique Covid-19 pour accompagner les TPME dans la gestion des difficultés induites par la pandémie et la préparation des plans de reprise de leurs activités (phase 2 - reprise de l'activité).

La troisième phase, "relance", a connu le lancement de la nouvelle génération de programmes d'accompagnement plus avantageux et mieux accessibles pour accompa-

gner la relance.

Le Conseil d'administration a approuvé le plan d'action pluriannuel de l'Agence qui prévoit la reconfiguration et l'enrichissement des programmes d'accompagnement actuels, le lancement de nouveaux programmes, le renforcement de la couverture régionale de l'Agence et sa transformation digitale.



Un accroissement de 58% par rapport à 2018

## Accord de collaboration entre la CCIS de Souss-Massa et son homologue de Bilbao

La Chambre de commerce, d'industrie et de services de Souss-Massa et la Chambre de commerce, d'industrie et de navigation de Bilbao ont signé, récemment par visioconférence, un accord de collaboration visant la promotion et le développement de la coopération bilatérale dans plusieurs domaines.

Cette convention, paraphée par le président de la CCIS de Souss-Massa, Karim Achengli, et le président de la Chambre de commerce, d'industrie et de navigation de Bilbao, José Angel Corres Abasolo, émane de la volonté des deux parties de créer un cadre de partenariat visant à développer les relations économiques et commerciales entre les acteurs économiques des deux régions, et ce à travers l'échange de données et de missions d'hommes d'affaires, ainsi que l'assistance et le conseil aux entrepreneurs et l'organisation de foires et salons pour la promotion des

différentes activités économiques.

La signature de cet accord de collaboration s'inscrit parfaitement dans les politiques gouvernementales des pays et constitue l'occasion d'illustrer davantage l'élan de cette relation excellente liant les deux Royaumes, rapporte la MAP. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du rôle assigné aux CCIS en matière de diplomatie commerciale et vise la promotion et le développement de la coopération bilatérale entre les deux Chambres et les deux régions dans des domaines d'intérêt mutuel.

A cette occasion, M. Achengli a mis l'accent sur la qualité exceptionnelle des relations bilatérales entre le Maroc et l'Espagne qui ne cessent de se renforcer dans un esprit de compréhension, de solidarité et de coopération fructueuse. En effet, la signature de cet accord de coopération entre nos institutions s'inscrit parfaitement dans le cadre des politiques gouvernementales de nos

pays, a relevé M. Achengli dans une allocution de circonstance, ajoutant que cet accord est une véritable opportunité pour donner davantage de dynamisme à cette relation particulière unissant les deux pays.

La région de Souss-Massa, devenue un pôle touristique de renommée internationale, est le premier producteur et exportateur d'agrumes et de fruits et légumes primeurs et possède également un secteur de pêche qui bénéficie d'une richesse halieutique indéniable, a-t-il dit, faisant noter que la région dispose également de plusieurs plans de développement sectoriels.

Dans le même contexte, M. Abasolo s'est dit "très satisfait" de la conclusion de cet accord de collaboration entre "deux régions différentes, mais complémentaires".

Les deux régions disposent d'un potentiel important à exploiter dans divers domaines, no-

tamment ceux liés à l'industrie, à la pêche et à l'agriculture, a souligné M. Abasolo, ajoutant que les infrastructures dont regorgent les deux régions (ports, aéroports, etc) ouvrent la voie à la consolidation de cette collaboration dans l'avenir.

En plus, a-t-il poursuivi, les entreprises et les hommes d'affaires de Souss-Massa et du Pays Basque sont invités à explorer les nouvelles opportunités offertes d'une part et d'autre pour donner un nouvel élan à ce partenariat.

A cette occasion, MM. Achengli et Abasolo ont souligné le rôle joué par l'ambassadeur du Maroc en Espagne, Mme Karima Benyaich, et le consul général du Maroc à Bilbao, Fatima El Kamouri, dans la concrétisation de cette convention de partenariat qui permettra de promouvoir les relations bilatérales entre la région Souss-Massa et la communauté autonome du Pays Basque.

# Tanger à l'heure du 1<sup>er</sup> festival digital Africa Taba'Talent



La 1<sup>ère</sup> édition du festival digital Africa Taba'Talent s'est ouverte, samedi à Tanger, avec une série d'activités culturelles et de spectacles animés par de jeunes artistes marocains et migrants, pour le plus grand bonheur des férus de l'art et de la créativité.

Initié par l'association Tabadoul, située à Tanger, cet événement, qui s'est tenu les 25 et 26 juillet, vise à mettre à l'honneur les performances en musique, danse et chant, des artistes résidents et des gagnants des opens mics et battle de danse de Tabadoul, ainsi qu'à promouvoir les valeurs de tolérance, de vivre ensemble et de diversité culturelle.

"Le festival devait se tenir en plein air sur la nouvelle Marina de Tanger, mais étant donné la situation mondiale liée au Covid-19 nous avons décidé d'adapter le festival à la situation sanitaire du Maroc, en proposant une édition entièrement digitale et gratuite sur notre site et nos réseaux sociaux", a expliqué la présidente de l'association Tabadoul, Silvia Coarelli, ajoutant que "ne pas réaliser cette édition 2020 aurait voulu dire renoncer à la construction de ce rêve". Dans une déclaration à la MAP, Mme Coarelli a précisé que la transformation d'un festival "réel" en "digital" nécessite des moyens et toute une logistique complètement

différents, faisant savoir que l'association a travaillé depuis mars dernier pour essayer de rendre ce rendez-vous culturel le plus fidèle possible à ce qu'aurait été le Festival sur la marina de Tanger. Le Festival Africa Taba'talent, a-t-elle poursuivi, est l'aboutissement d'une initiative, lancée en novembre dernier et réalisée par Tabadoul, dans le cadre du projet "Création d'opportunités pour la jeunesse au Maroc", mis en œuvre par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), grâce à l'appui financier de l'Agence catalane de coopération au développement (ACCD).

Cette initiative a permis la mise en place d'une série d'open mic, d'accompagnements, de formations et de résidences pour les jeunes artistes en herbe présents à Tanger. Et le Festival a pour objectif d'inviter ces artistes pour venir défendre et présenter leur voix, leur musique, leur danse et leur art, a relevé Mme Coarelli, notant que ce projet a permis d'intégrer les jeunes artistes marocains et ceux provenant d'autres pays du continent, et de les faire évoluer ensemble. "Le projet Africa Taba'talent a permis encore plus à Tabadoul d'encourager les jeunes à échanger et surtout à s'entraider, et à respecter autrui avec toutes ses différences", a-t-elle insisté. L'objectif général de ses activités est de soutenir la mise en

œuvre de projets visant à favoriser l'inclusion, l'autonomisation et la cohésion sociale entre les jeunes marocains et migrants étrangers en situation difficile à Tanger, en utilisant le vecteur de la culture et de l'art.

Des workshops en break dance, graffiti et parkour, organisés par des jeunes marocains, des migrants et des participants de Tabadoul, figuraient aussi au menu de cette édition, outre des projections de documentaires à thématiques engagées et le making-off sur le projet Africa Taba'Talent. Concernant les concerts et spectacles au programme de cette édition, ils ont été partagés en plusieurs sections, dont les musiques originelles, les musiques Covers, les danses solo, les danses collectives et les rencontres artistiques, qui ont été animées par plusieurs artistes, dont Yasmine Jhabli, Tofangui Wilfried Coulibaly, Ossama Eliane Jaelle Coulibaly, Jean Eudes Aka, Naomie Anne Metushelah coulibaly, Anass Tsouli, Saoussan Kotbi, Yasmine Chakir, Abdelmounim Mensouri, Imad Ben Rkia, Sophie Christelle Guei, Najlae Boujemaa, Sophie Christelle Guei et Tchuppo Laudrice.

A l'affiche figuraient aussi des expositions réalisées par les bénéficiaires du projet sous la direction d'artiste affirmés. Parmi elles les expositions "Roboteca" et "Cartes pos-

tales", qui sont le résultat d'ateliers menés auprès des jeunes talents visuels de Tabadoul lors des neuf derniers mois.

Le Centre culturel Tabadoul, après 7 ans d'activités, s'est imposé comme scène musicale locale indépendante à Tanger. Il est ouvert aux artistes engagés du monde entier qui veulent se produire à Tanger.

Cette proximité permet aux jeunes de voyager : avec une mobilité réduite voire quasi nulle, le monde vient à eux ! Il amène des professionnels de la gestion culturelle, de la scène musicale, et de la régie technique qui prêtent main forte à Tabadoul dans l'accompagnement professionnel et artistiques des jeunes, explique l'association dans un communiqué. Tabadoul a mis en place une série d'activités de novembre 2019 à juin, dont des Open mics de musique et des battles de danse réguliers avec à la clé une résidence artistique pour les participants, des résidences artistiques en danse, chant et musique, des résidences d'accompagnement et de développement personnel en technique de scène, en graphisme et audiovisuelle, des workshops liés au métier des arts et du spectacle, et aux compétences artistiques, ainsi que des cours de langues de darija et français et des projections-débat.

## Les excuses publiques de Kanye West à Kim Kardashian après ses déclarations outrancières



Le 16 juillet, Kanye West annonçait sa candidature à l'élection présidentielle qui se tiendra en novembre prochain aux États-Unis. Cependant, les inscriptions sont déjà closes en Floride et au Texas, ce qui de fait annihile tout espoir d'une victoire pour le rappeur, époux de Kim Kardashian. Le 20 juillet, Kanye West a tenu un meeting politique particulièrement confus au cours duquel il déclarait avoir voulu que son épouse avorte alors qu'elle était enceinte de leur fille aînée, North. Il a ensuite publié plusieurs tweets, très rapidement effacés, dans lesquels il affublait sa belle-mère, Kris Jenner, du surnom de Kris Jong-Un, accusait Kim Kardashian de vouloir le faire interner et

exprimé son souhait de divorcer.

Le 22 juillet, Kim Kardashian a publié un communiqué dans lequel elle demandait de faire preuve de compassion à l'égard de son mari tout en évoquant les problèmes de santé mentale dont il souffre, notamment des troubles bipolaires. "C'est une personne brillante mais compliquée qui, en plus de la pression générée par le fait d'être un artiste et un homme noir, a enduré la douloureuse disparition de sa mère et doit gérer la pression et l'isolement amplifiés par ses troubles bipolaires", expliquait-elle.

C'est au tour de Kanye West de s'exprimer après ses déclarations choc. Le rappeur, qui semble avoir re-

pris ses esprits, a publié à nouveau des tweets, mais cette fois afin de présenter ses excuses pour ses propos à l'endroit de son épouse : "Je voudrais m'excuser auprès de ma femme Kim, d'avoir rendu publiques des affaires privées. Je ne l'ai pas préservée, comme elle l'a fait pour moi. Kim, je veux te dire que je sais que je t'ai blessée. S'il te plaît, pardonne-moi. Merci d'être toujours à mes côtés." Après s'être rendu aux urgences de lui-même, une fois les tweets d'excuse publiés, il a finalement rebrousse chemin car il ne se sentait pas bien face aux équipes médicales. De retour chez lui, il aurait subi quelques examens selon lesquels son état n'inspirait pas d'inquiétude.

## Bouillon de culture

Olivia de Havilland

### Une étoile s'est éteinte

La star de Hollywood Olivia de Havilland, qui avait notamment joué dans "Autant en emporte le vent", est décédée dimanche à Paris, où elle résidait, à l'âge de 104 ans, a annoncé son agente. "Dame Olivia de Havilland est décédée paisiblement de causes naturelles", a déclaré l'agente américaine Lisa Goldberg dans un communiqué. La comédienne deux fois primée par l'Oscar de la meilleure actrice s'est éteinte dans sa résidence parisienne, en France, où elle vivait depuis le début des années 1950, a-t-elle ajouté, précisant que des funérailles strictement "privées" seraient organisées. En France, elle avait été mariée avec le journaliste de Paris-Match Pierre Galante, après une première union avec le scénariste américain Marcus Goodrich. Le président Nicolas Sarkozy lui avait remis la Légion d'honneur en 2010. Inoubliable Mélanie de l'énorme succès "Autant en emporte le vent" (1939) de Victor Fleming, elle était la doyenne de Hollywood, dont elle incarnait l'âge d'or des années 1930-1940. Elle est morte cinq mois après un autre monstre sacré du cinéma américain de sa génération, Kirk Douglas, décédé en février à l'âge de 103 ans. Plusieurs fois nommée, Olivia de Havilland a décroché l'Oscar de la meilleure actrice pour "A chacun son destin" (Mitchell Leisen, 1946) et "L'Héritière" (William Wyler, 1949). L'Académie des Oscars a d'ailleurs salué sur Twitter "une vraie légende de l'industrie" cinématographique, "un pilier de l'âge d'or de Hollywood et un talent incommensurable".

Voir portrait page 22



## La Mostra de Venise dévoile son jury



L'actrice française Ludivine Sagnier, les cinéastes allemand et roumain Christian Petzold et Cristi Puiu, l'écrivain italien Nicola Lagioia, les réalisatrices britannique et autrichienne Joanna Hogg et Veronika Franz composeront le jury de la 77e Mostra de Venise présidé par la star Cate Blanchett. Les organisateurs du festival (2 au 12 septembre) avaient annoncé dès janvier la présence de l'actrice australienne à la tête du jury de la 77e édition. Ce dernier a été complété dimanche de six membres - trois femmes et trois hommes - dont la Française Ludivine Sagnier (41 ans) révélée par François Ozon, qui l'a dirigée dans Gouttes d'eau sur pierres brûlantes, Huit femmes et le thriller Swimming Pool. On a vu dernièrement l'actrice dans les séries internationales The Young Pope et The New Pope, de l'Italien Paolo Sorrentino ainsi que dans La Vérité de Hirokazu Kore-eda, film d'ouverture de la Mostra l'an passé. A ses côtés siègera la cinéaste autrichienne Veronika Franz (55 ans), remarquée avec le cruel Goodnight Mommy (2014), coréalisé avec Severin Fiala, long métrage plusieurs fois primé et qui avait représenté l'Autriche aux Oscars. Sa consœur britannique Joanna Hogg (60 ans) compte quatre films à son actif dont le dernier, The Souvenir, a été présenté au festival américain de Sundance l'an passé. Représentant de la "Nouvelle vague" du cinéma roumain, Cristi Puiu (53 ans), a fait ses débuts derrière

la caméra en 2001 avec le road-movie à petit budget Marfa si banii (La Marchandise et l'argent).

En 2005, son deuxième long métrage, la comédie noire La Mort de Dante Lazarescu, a remporté un succès critique et le prix Un Certain Regard à Cannes. En 2020, avec Malmkrog, il a remporté le prix du meilleur réalisateur dans la section "Encounters" de la Berlinale. Son confrère allemand Christian Petzold (59 ans) a lui été récompensé à trois reprises par la critique allemande pour Contrôle d'identité (2000), présenté à Venise, Fantômes (2005) et Yella (2007), tous deux présentés à Berlin. En compétition à Venise en 2008 avec Jerichow, il a remporté l'Ours d'argent à Berlin en 2012 avec Barbara en 2012.

Né en 1973 à Bari (sud de l'Italie) Nicola Lagioia est l'auteur d'une dizaine de romans, essais et récits. Il a obtenu en 2015 le Prix Strega (équivalent italien du Goncourt) pour La Ferocia (La Féroce).

Le 77e Mostra se tiendra selon un programme réduit par rapport aux années précédentes et selon un protocole sanitaire strict, notamment de distanciation physique dans les salles, en raison de la pandémie.

L'événement est vu comme un espoir par le monde du cinéma, dans une année marquée par les fermetures de salles, les suspensions des tournages et les annulations de festivals.



## L'Amérique latine devient la région la plus affectée du monde par la pandémie



**L'**Amérique latine et les Caraïbes sont devenues dimanche la région du monde comptant le plus grand nombre de contaminations au coronavirus, tandis que l'Espagne assurait "contrôler" la situation malgré une nouvelle flambée.

Le Covid-19 gagne par ailleurs de nouveaux pays, comme la Corée du Nord, qui jusqu'à présent se disait épargnée et s'est placée dimanche en état d'"urgence maximale" après l'annonce d'un premier cas suspecté.

Avec plus de cinq millions de nouveaux cas détectés depuis le 1er juillet, soit plus d'un tiers de ceux qui ont été déclarés depuis le début de la pandémie, la maladie a fait au moins 645.715 morts dans le monde, selon un bilan établi par l'AFP à partir de sources officielles dimanche à 11H00 GMT.

L'Amérique latine et les Caraïbes sont devenues dimanche la région du monde ayant recensé le plus grand nombre de contaminations, soit 4.340.214 cas, selon un bilan établi par l'AFP dimanche à 21H00 GMT à partir de sources officielles. C'est la première fois que le nombre d'infections dans cette région dépasse celui de l'Amérique du Nord, qui compte

4.330.989 cas, essentiellement aux Etats-Unis, le pays le plus touché au monde avec 4,2 millions de contaminations et près de 150.000 morts.

Le Brésil, pays latino-américain le plus touché, a recensé dimanche près de 25.000 cas supplémentaires, pour un total de 2,4 millions. Il déplore plus de 87.000 morts. En nombre de morts, l'Europe reste en tête, avec 207.933 décès, suivie de l'Amérique latine et des Caraïbes (182.726), et des Etats-Unis et Canada (155.673).

Malgré une flambée des cas, le gouvernement espagnol s'est voulu rassurant, affirmant que la situation était "sous contrôle" et que les foyers étaient "localisés et isolés", dans une réponse aux Etats ayant annoncé des restrictions à l'égard de l'Espagne. "L'Espagne est un pays sûr", a insisté la ministre des Affaires étrangères, Arancha Gonzalez Laya.

Londres a annoncé que les passagers en provenance d'Espagne devraient se soumettre à une période d'isolement à partir de dimanche, prenant apparemment de court le ministre britannique des Transports, qui s'y trouve actuellement en vacances.

Le Premier ministre Jean Cas-

tex a "vivement recommandé" aux Français d'"éviter" de se rendre en Catalogne.

Des consignes que certains n'ont pas suivies : "On sait qu'on va va devoir redoubler de vigilance, faire très attention", dit à l'AFP Jean-Louis T., qui a fait le voyage avec sa femme et leur fils de 15 ans pour passer trois semaines dans une résidence de vacances.

Les chiffres repartent également à la hausse en France, où la circulation virale est en "nette augmentation", avec plus de 1.000 nouveaux cas de coronavirus par jour, a annoncé la Direction générale de la Santé.

En Italie, les autorités de la région de Campanie dans le sud ont durci les règles: dorénavant, ce sera 1.000 euros d'amende pour ceux qui ne portent pas de masques dans les espaces clos.

En Corée du Nord, le dirigeant Kim Jong Un a convoqué une réunion d'urgence du bureau politique du parti communiste au pouvoir pour adopter "des mesures d'urgence maximale" afin de contenir la propagation du virus dans ce pays hermétiquement clos.

"Aucun pays n'est épargné", avait souligné samedi l'Organisa-

tion mondiale de la santé (OMS), ajoutant que cette forte augmentation du nombre des cas est due à une transmission élevée dans les zones à forte concentration de population comme sur le continent américain et en Asie du Sud.

Les Etats-Unis sont le pays le plus endeuillé avec 146.463 décès pour 4.178.730 cas. Le Pakistan (plus de 270.000 cas, dont près de 5.800 morts) s'est félicité d'une chute de 80% du nombre de décès par rapport au mois de juin. Mais l'OMS a appelé à maintenir la vigilance et à observer des mesures de distanciation physique, à l'approche de la fête de l'Aïd al-Adha, vendredi prochain.

Dans les pays qui avaient réussi à endiguer le virus, les chiffres repartent à la hausse. Les autorités iraniennes ont ainsi annoncé dimanche 216 morts supplémentaires et appelé la population à redoubler de vigilance contre le virus, afin d'épargner les soignants, gagnés par "la fatigue".

L'Australie a connu son jour le plus meurtrier dimanche, avec dix décès et une augmentation du nombre des cas malgré des mesures sévères de confinement.

Le président américain Donald Trump a annoncé dimanche qu'il

n'allait pas lancer la première balle à l'ouverture d'un match de baseball des New York Yankees prévu le mois prochain "en raison de (sa) forte focalisation sur le virus chinois".

En Amérique latine, les annulations de festivités et d'événements sportifs se multiplient.

La traditionnelle fête de fin d'année à Rio de Janeiro, qui rassemble des millions de spectateurs sur la plage de Copacabana pour admirer les feux d'artifice, a été annulée, et Sao Paulo a reporté sine die son carnaval.

Le Panama a renoncé à organiser la Coupe du monde féminine de football des moins de 20 ans, qui devait avoir lieu début 2021, ainsi que les Jeux sportifs d'Amérique centrale et des Caraïbes de 2022.

Au Japon, un match du championnat de football (J-League) a été reporté dimanche à la suite de découverte de cas de coronavirus dans les effectifs d'une des deux équipes, une première depuis la reprise de la compétition au début du mois. Et au Vietnam, les compétitions locales de football ont été suspendues dimanche après l'annonce du premier cas de coronavirus en près de cent jours.

# Record de nouveaux malades en Chine depuis avril

NEWS

La Chine a fait état lundi de 61 nouveaux malades du Covid-19 en 24 heures, la plus importante augmentation journalière depuis mi-avril, après l'apparition de foyers d'infection dans trois provinces. Cela fait plusieurs mois que le pays asiatique, où le nouveau coronavirus a fait son apparition fin 2019, a globalement endigué l'épidémie grâce au port du masque, à des mesures de confinement et à une politique de traçage des contacts.

Aucun mort n'a été enregistré depuis mi-mai. Un total de 41 nouveaux malades ont toutefois été recensés dans la région du Xinjiang (nord-ouest), où une flambée épidémique touche la capitale Urumqi depuis mi-juillet, a indiqué le ministère de la Santé.

Quatorze cas ont également été enregistrés dans le Liaoning (nord-est). Un foyer frappe actuellement la cité côtière de Dalian, qui accueille depuis ce week-end la moitié des rencontres du championnat national de football -- disputées à huis clos.

La province voisine du Jilin (nord-est), également frontalière de la Corée du Nord, a fait état de deux autres cas locaux. La Corée du Nord a annoncé dimanche son premier cas de contamination, chez une personne qui serait rentrée de Corée du Sud.

Le total annoncé lundi pour la Chine est le plus important depuis le 14 avril. Pékin avait alors fait état de 89 cas -- la plupart "importés".



La situation est pour l'instant loin de provoquer l'inquiétude dans le reste du pays. Car les précédents foyers d'infection apparus ces derniers mois ont été rapidement maîtrisés par des mesures énergiques. Les autorités sanitaires ont pris des initiatives similaires pour ces nouveaux foyers d'infection. Elles ont déjà testé des centaines de milliers de personnes

à Dalian. Et à Urumqi, une deuxième vague de dépistage massif a été lancée dimanche, a indiqué le quotidien anglophone Global Times.

Plus de 2,3 millions de personnes sur les 3,5 millions que compte la ville ont été testées, avaient indiqué vendredi les autorités. Au total, 178 malades du Covid-19 y ont été enregistrés depuis l'émergence du foyer.

Plusieurs quartiers résidentiels de Dalian et Urumqi ont été confinés. Les deux mairies ont annoncé être "en ordre de bataille" contre le coronavirus. La situation reste maîtrisée au plan national, avec seulement 331 malades dans l'ensemble du pays, a indiqué lundi le ministère de la Santé.

Le total officiel de morts reste à 4.634.

## Trump

Le président américain Donald Trump a annoncé dimanche qu'il n'allait pas lancer la première balle à l'ouverture d'un match de baseball des New York Yankees prévu le mois prochain.

"En raison de ma forte focalisation sur le virus chinois, dont des réunions prévues sur des vaccins, notre économie et plein d'autres, je ne vais pas être en mesure d'être à New York pour lancer (la première balle) lors du match des Yankees le 15 août", a écrit le président sur Twitter, en employant à propos du coronavirus un terme décrié comme raciste et dénoncé comme alimentant les théories de la conspiration.

"Nous allons le faire plus tard durant la saison", a-t-il ajouté.

Judi, Donald Trump avait dit que le président des Yankees, Randy Levine, lui avait demandé de lancer la première balle lors du match à domicile contre les Boston Red Sox.

L'annonce est intervenue une heure avant la reprise de la Major League de Baseball -- reportée en raison de la pandémie de Covid-19 --, avec le célèbre immunologiste Anthony Fauci effectuant le premier lancer pour les Washington Nationals.

Anthony Fauci est devenu très populaire durant la pandémie en raison de son expertise dans le domaine et de ses recommandations de prudence à l'attention des Américains.

Donald Trump et son entourage n'apprécient pas les interventions et la popularité du docteur Fauci.

## Venezuela

Le président Nicolas Maduro a prolongé dimanche les mesures de confinement sévère à Caracas et dans six Etats vénézuéliens afin de prévenir la propagation du coronavirus, les restrictions dans le reste du pays restant plus flexibles.

Caracas et les Etats voisins de Miranda et Vargas, ainsi que Zulia, Tachira (frontaliers de la Colombie), Bolivar (Brésil) et Sucre (nord) entrent en "quarantaine totale en raison de la croissance du nombre des cas" de Covid-19, a déclaré le président dans une émission télévisée.

"C'est un effort particulier car nous sommes dans une période de pandémie", a affirmé M. Maduro, soulignant que le virus est présent à Caracas, où le plus grand nombre d'infections dans le pays est enregistré, avec 1.746 cas jusqu'à ce dimanche.

Depuis que la pandémie a atteint en mars le Venezuela, pays de 30 millions d'habitants, il y a eu 15.463 cas de contamination pour 142 décès, selon des chiffres officiels. Le président n'a pas précisé combien de temps les nouvelles restrictions resteraient en vigueur.

Caracas et Miranda font déjà l'objet de mesures de confinement depuis le 15 juillet. Le régime de confinement alterne sept jours de "quarantaine totale" avec sept jours de "flexibilisation" qui autorise des activités des secteurs économiques autres que l'alimentation, la santé ou la sécurité.

Toutefois, la crise socioéconomique rend difficile le respect des mesures de confinement dans un pays où quatre familles sur cinq ne gagnent pas assez d'argent pour subvenir aux besoins alimentaires de première nécessité, selon une étude des principales universités vénézuéliennes.

# 80% des entreprises aux USA comptent maintenir le télétravail après la crise

Une large majorité des entreprises aux Etats-Unis s'attendent à maintenir au moins en partie le télétravail une fois la crise sanitaire terminée, selon une enquête menée par une organisation économique publiée lundi. "Deux répondants sur trois sont « tout à fait d'accord » ou « d'accord » que l'expérience de leur entreprise avec la pandémie de Covid-19 conduira à l'avenir à des modalités d'embauche et de travail plus flexibles dans leur entreprise", souligne l'Association nationale pour l'économie des entreprises (NABE) dans son rapport trimestriel.

Plus de 80% des répondants ont indiqué que leur entreprise maintiendra "un certain degré" de télétravail après la crise. L'enquête, menée du 2 au 14 juillet, portait sur le climat des affaires dans leur entreprise ou industrie. Elle reflète les résultats du deuxième trimestre et les perspectives à court terme.

"Les résultats de l'enquête NABE (...) montrent des changements continus dans le climat des affaires mais avec des améliorations marquées de la plupart des indicateurs par rapport à l'enquête réalisée en avril", a résumé la présidente de NABE, Constance Hunter.

S'agissant de leur activité, une entreprise sur trois a repris ses activités normales. Mais presque autant de sociétés disent ne pas s'attendre à ce que leurs activités normales se poursuivent plus de six mois.

Le secteur de la finance, des assurances et de l'immobilier est celui dont le plus grand nombre d'entreprises a repris une activité normale (42%), suivi du secteur des services (35%).

Mais 29% estiment que ce retour à la normale n'excèdera pas les six mois, contre 16% en avril. L'enquête a été menée en pleine résurgence de la pandémie de

Covid-19 aux Etats-Unis. Dans le Sud et l'Ouest du pays, des villes et Etats ont dû se résoudre à prendre des mesures pour endiguer le coronavirus, ralentissant la reprise économique.

Sur le front de l'emploi, depuis mars, les entreprises ont principalement adopté trois mesures spéciales pour contrer l'impact financier de la crise sanitaire: le gel des embauches (cité par 49% des entreprises interrogées), les licenciements (34%) et les congés sans solde (34%).

En outre, près de 20% des entreprises ont indiqué avoir réduit les salaires au deuxième trimestre 2020, contre zéro au dernier trimestre de l'année dernière. Pour l'avenir, 82% des personnes interrogées s'attendent à ce que les salaires restent inchangés. Enfin, les marges bénéficiaires des entreprises se sont améliorées au deuxième trimestre mais elles demeurent à un niveau "historiquement" bas.

# L'Arabie Saoudite se prépare à un pèlerinage très réduit

L'Arabie saoudite s'apprête à accueillir mercredi le grand pèlerinage musulman à La Mecque mais avec un nombre de fidèles très réduit cette année en raison de la pandémie de coronavirus, une première dans l'histoire moderne.

Seuls 10.000 Saoudiens et résidents étrangers du royaume sont autorisés cette année à effectuer le hajj, l'un des cinq piliers de l'islam. Quelque 2,5 millions de pèlerins ont effectué le grand pèlerinage l'an dernier, dont beaucoup venant de l'étranger comme tous les ans. La presse étrangère n'y est pas non plus autorisée cette année, le gouvernement saoudien ayant resserré l'accès à la ville la plus sainte de l'islam.

Le nombre d'infections au nouveau coronavirus a dépassé dimanche les 16 millions dans le monde, dont 260.000 cas enregistrés en Arabie saoudite.

Les pèlerins portant des masques ont commencé à arriver à La Mecque au cours du week-end, ils sont soumis à des contrôles de température et placés en quarantaine, selon les autorités. Ils reçoivent des kits de confort qui comprennent notamment des gants stérilisés pour un rituel de lapidation, des désinfectants, des masques, un tapis de prière et un ihram, vêtement blanc sans coutures porté par les pèlerins, selon un document du ministère du hajj. Les pèlerins doivent subir un test de dépistage avant d'arriver à La Mecque et être placés en quarantaine après le pèlerinage.

Le gouvernement assure avoir mobilisé de nombreux établissements de santé, des cliniques mo-

biles et des ambulances pour répondre aux besoins des pèlerins, qui devront garder une certaine distance les uns des autres.

Les autorités ont dû répondre à un déluge de questions angoissées sur Twitter de la part de candidats au hajj rejetés par Ryad, dénonçant parfois un processus de sélection opaque. Les "facteurs santé" ont constitué la base de la sélection, a assuré le ministre du hajj Mohammad Benteen sur la chaîne de télévision saoudienne Al-Arabiya, qualifiant le processus de transparent.

Des résidents originaires de 160 pays ont participé au tirage au sort organisé par le gouvernement. Parmi les heureux élus, Nasser, un Nigérien qui vit dans la capitale Ryad, se réjouit d'avoir remporté le "ticket gagnant". "Ce sentiment est indescriptible", confie-t-il à l'AFP avant son arrivée à La Mecque.

Les pèlerins saoudiens ont été sélectionnés parmi un groupe de professionnels de la santé et de militaires qui ont été contaminés puis guéris du Covid-19, a précisé le ministère.

Les résidents étrangers ont postulé en ligne, le gouvernement assurant qu'ils représenteraient 70% des pèlerins, mais n'a pas précisé le nombre de candidats et de personnes sélectionnées.

Dans un pays où le tourisme religieux génère chaque année environ 12 milliards de dollars (10,6 milliards d'euros), la tenue d'un hajj réduit risque d'enfoncer l'Arabie saoudite dans le marasme économique. Face au ralentissement provoqué par la chute des prix du pétrole et la pandémie, le premier exportateur de brut au monde a

pris des mesures d'austérité, triplant la TVA, suspendant les allocations sociales et procédant à d'autres coupes budgétaires. "Limiter le hajj aux résidents représente un coût substantiel mais surmontable pour l'économie", estime Sofia Meranto, du centre d'analyse Eurasia Group.

Selon elle, les autorités espèrent "récupérer les revenus perdus d'ici le prochain hajj ou avec un re-

tour de la omra", ou petit pèlerinage, qui a été suspendu en mars. La "omra", qui attire chaque mois à La Mecque plusieurs dizaines de milliers de fidèles, peut être réalisée à n'importe quelle période de l'année, à la différence du hajj qui ne peut être effectué qu'à des dates précises du calendrier lunaire islamique.

La Mecque a connu un boom immobilier ces dernières années,

avec la construction de centres commerciaux, d'appartements et d'hôtels de luxe. Mais ces lieux sont restés quasi déserts à cause de la pandémie, qui a frappé aussi de nombreuses entreprises du secteur du tourisme dont dépendent des centaines de milliers de familles.

Nombre d'entre elles ont fait état de licenciements massifs, de réductions de salaire ou de retards de paiement.



## Lourdes sanctions pénales en Algérie pour réprimer les violences contre les soignants



L'Algérie a adopté des sanctions pénales pouvant aller jusqu'à 10 ans de prison pour les agressions verbales et physiques contre le personnel soignant, qui se sont multipliées avec l'afflux de patients depuis l'apparition du nouveau coronavirus.

Le Conseil des ministres a "adopté un projet d'ordonnance modifiant et complétant le Code pénal pour assurer une meilleure protection des professionnels de la santé", précise-t-il dans un communiqué publié dimanche soir par l'agence APS.

Désormais, toute agression verbale contre le personnel de santé est passible d'une peine allant de un à trois ans de prison ferme.

Pour les agressions physiques, l'auteur risque de trois à dix ans d'emprisonnement. En cas de décès d'un soignant lors d'une agression, l'auteur encourt une peine

allant jusqu'à la perpétuité.

La destruction de biens publics et de matériels médicaux est, elle, punie de deux à dix ans de prison et d'une forte amende, selon la nouvelle législation.

Le président algérien, Abdelmadjid Tebboune, avait annoncé la semaine passée qu'il allait légiférer pour faire face à la recrudescence des actes de violences à l'encontre du personnel soignant depuis l'apparition de l'épidémie de Covid-19.

La nouvelle législation prévoit également de "réprimer les actes d'atteintes à la dignité des patients et au respect dû aux personnes décédées par le biais de la publication d'images et de vidéos".

Plusieurs personnes ayant publié des vidéos dans l'enceinte des hôpitaux, dont plusieurs dénoncées par le personnel médical, ont été interpellées ces dernières semaines. Certaines ont été condamnées.



ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'IFRANE  
CONSEIL PROVINCIAL D'IFRANE  
SERVICE DES MARCHES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**N° 30/2020/BP**

Le **24/08/2020 à 12 h 00mn**, Il sera procédé, dans les bureaux du Conseil Provincial d'Ifrane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : **Travaux d'aménagement et de construction de souk TIMAHADIT à la commune territoriale TIMAHADIT -LOT N°3- « Province d'Ifrane ».**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au **service des marchés de la DAFP**, du Conseil Provincial d'Ifrane, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Cinquante Mille Dirhams (50 000.00 Dhs)**.
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Quatre Million Trente Huit Mille Sept Cent Cinquante Six dirhams 00 centimes (4 038 756,00 Dhs)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent:**

- soit déposer contre récépissé leurs plis au **service des marchés de la DAFP**, du Conseil Provincial d'Ifrane.
- soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électroniques.

**Les concurrents doivent fournir la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification suivant :**

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATION
A	4	A1 ; A2 ; A5

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 5 868/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'IFRANE  
CONSEIL PROVINCIAL D'IFRANE  
SERVICE DES MARCHES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**N° 31/2020/BP**

Le **24/08/2020 à 13 h 00mn**, Il sera procédé, dans les bureaux du Conseil Provincial d'Ifrane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : **Travaux d'aménagement et de construction de souk AGDAL à la commune territoriale Oued Ifrane -LOT N°1- « Province d'Ifrane ».**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au **service des marchés de la DAFP**, du Conseil Provincial d'Ifrane, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Cinquante Mille Dirhams (50 000.00 Dhs)**.
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Deux Million Six Cent Cinquante Quatre Mille Quatre Cent Quatre Vingt Dix dirhams 00 centimes (2 654 490,00 Dhs)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- soit déposer contre récépissé leurs plis au **service des marchés de la DAFP**, du Conseil Provincial d'Ifrane.
- soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électroniques.

**Les concurrents doivent fournir la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification suivant :**

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATION
A	4	A1 ; A2 ; A5

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 5 869/PA

Direction Provinciale de Guelmim  
السلطنة المغربية  
وزارة الترتيب والإعداد الإداري  
والتعليم العالي والبحث العلمي  
أكاديمية العمومية للتربية والتكوين  
جهة مكناس ولادون  
Direction Provinciale de Guelmim

**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS**

Il sera procédé au siège de la Direction Provinciale de GUELIMIM, à l'ouverture des plis des appels d'offres ouverts indiqués dans le tableau suivant :

N° AO	OBJET	CERTIFICATS D'AGREMENT / CERTIFICAT DE QUALIFICATION ET DE CLASSIFICATION	ESTIMATIONS DES COÛTS DES PRESTATIONS TTC EN DHS	CAUTIONNEMENTS PROVISOIRE EN DHS	DATE ET HEURE D'OUVERTURE DES PLS
31/2020/BI.DPMENG	LA REALISATION DES ETUDES TOPOGRAPHIQUES AUX ETABLISSEMENT SUIVANT : S/S TISGNANE, CENTRE ; S/S IMAM AU, CENTRE ; S/S TOUTLINE, CENTRE ; S/S OUAOUMLOUK, CENTRE ; RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE GUELIMIM.	*****	21 000,00 VINGT ET UN MILLE DHS	**** DHS	09h30
32/2020/BI.DPMENG	ETUDES GEOTECHNIQUES ET CONTROLE DE LA QUALITE DES MATERIAUX DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE 10 SALLES PREFABRIQUEES, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE GUELIMIM.	ACTIVITE 1 ET 2 QUALIFICATION N EG1 ET CQ1 CATEGORIE 4	24 960,00 VINGT QUATRE MILLE NEUF CENT SOIXANTE DHS	**** DHS	10h30
33/2020/BI.DPMENG	ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE 10 SALLES PREFABRIQUEES, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE GUELIMIM.	D14, D15, D16) ou D1	33 750,00 Trente trois mille sept cent cinquante DHS	**** DHS	11h30
34/2020/BI.DPMENG	CONTROLE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE 10 SALLES PREFABRIQUEES, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE GUELIMIM.	*****	33 750,00 Trente trois mille sept cent cinquante DHS	**** DHS	12h30

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du bureau des marchés au siège de la Direction Provinciale Guelmim ou téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Direction provinciale Guelmim ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° :20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation

N° 5 870/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
WILAYA REGION GUELIMIM-OUEJDA NOUN  
PROVINCE DE GUELIMIM  
SECRETARIAT GENERAL  
DIVISION DES BUDGETS ET MARCHES

**Avis d'appel d'offres ouvert**  
**n° 03/BG2/2020**

Le **09/09/2020 à 11h00 min** Il sera procédé, dans la salle n°2 au Secrétariat Général de la Province de Guelmim à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour l'étude géotechnique et contrôle des matériaux de construction des travaux de construction de 14 logements de fonction à la province de Guelmim.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Division des Budgets et Marchés de cette Province, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **Quatre Mille Dirhams (4.000,00 dhs)**.
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de **Quatre Cent Trente-deux Mille Dirhams et Zéro Centimes (432.000,00 Dhs)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposés leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).
- soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de cette Province.
- soit les déposer contre récépissé dans le bureau précité.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Il est exigé la production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification pour les domaines d'activités suivants :

**\* Qualification nouvelle :**

Activités	Qualifications	Catégories
EG	EG.1	3
CQ	CQ.1	3

**\* Correspondance ancienne qualification :**

Activités	Qualifications	Catégories
n°1	1.1	3
n°2	2.1	3

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 5 871/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
WILAYA REGION  
GUELMIM OUED  
NOUN  
PROVINCE  
DE GUELMIM  
SECRETARIAT  
GENERAL  
DIVISION DES BUD-  
GETS ET MARCHES  
AVIS DE LA  
CONSULTATION  
ARCHITECTURALE  
n° 01/CA-BG/2020

Le 09/09/2020 à 11h30 min Il sera procédé, dans la salle n° 2 au Secrétariat Général de la Province de Guelmim à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour l'étude architecturale et le suivi des travaux de construction de 14 logements de fonction à la province de Guelmim. Le dossier de la consultation architecturale peut

être retiré à la Division des Budgets et Marchés de cette Province, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : Dix Huit Millions Cinq Cent Quatre Vingt Mille Dirhams (18.580.000,00 Dhs). Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101, et 102 et 148 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics. Les architectes peuvent : - Soit déposer leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). - Soit les déposer contre récépissé dans le bureau

d'ordre de cette Province - Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ; - Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation architecturale.

N° 5876/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
WILAYA REGION  
GUELMIM-OUED  
NOUN  
PROVINCE  
DE GUELMIM  
SECRETARIAT  
GENERAL  
DIVISION DES BUD-  
GETS ET MARCHES  
Avis d'appel d'offres  
ouvert

n° 04/BG2/2020  
Le 10/09/2020 à 11h30 min Il sera procédé, dans la salle n°2 au Secrétariat Général de la Province de Guelmim à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour le contrôle technique des études et des travaux de construction de 14 logements de fonction à la Province de Guelmim.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Division des Budgets et Marchés de cette Province, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Deux Mille Dirhams (2.000,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée À la somme de Deux Cent dix-neuf Mille et six cent Dirhams et Zéro Centimes (219.600,00 Dhs). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent : - Soit déposer leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). - soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de cette Province. - soit les déposer contre

récépissé dans le bureau précité. - soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation. Il est exigé la production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément pour les affaires de la responsabilité civile décennale "RCD", délivré par les compagnies d'assurances et/ou des réassurances. Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 5877/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'IFRANE  
CONSEIL PROVINCIAL D'IFRANE  
SERVICE DES MARCHES

**AVIS MODIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° 28/2020/BP**

Il est porté à la connaissance du public et des concurrents que la date d'ouverture des plis concernant l'Appel d'Offres Ouvert N°28/2020/BP relatif à la : **Mise à niveau de la ville d'IFRANE : Travaux d'aménagement et entretien des espaces verts du Boulevard Mohammed V et boulevard Hassan II et jardins Adjacents, est modifiée comme suit :**

• **Le 13/08/2020 à 14h 00mn**

**Au lieu de :**

• **Le 13/08/2020 à 11h 00mn.**

N° 5872/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA REGION GUELMIM-OUED NOUN  
PROVINCE DE GUELMIM  
SECRETARIAT GENERAL  
\*.\*  
DIVISION DES BUDGETS ET MARCHES

**Avis Rectificatif  
Avis d'appel d'offres ouvert  
N° 01/INDH/2020**

L'acquisition des kits scolaires dans le cadre de l'Initiative Royale « un million de cartables » au profit des établissements scolaires relevant de la province de Guelmim, au titre de l'année scolaire 2020-2021- Marché Alloti - :

-Lot n°1 : kits scolaires au profit des établissements scolaires de la ville de Guelmim, cercle Guelmim et cercle Laqasabi.

-Lot n°2 : kits scolaires au profit des établissements scolaires de la ville Bouizakarne et cercle Bouizakarne.

**Il est porté à la connaissance des concurrents que :**

Le 13/08/2020 à 11 h 00 min Il sera procédé, au Secrétariat Général de la Province de Guelmim à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix.

N° 5873/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PRÉFECTURE DE MEKNES  
CERCLE DE ZERHOUN  
CÂDAT M'RHASSIYINE  
\*\*\*\*\*  
COMMUNE M'RHASSIYINE

**AVIS**

Le président de la commune M'Rhassiyne annonce l'organisation d'un examen

d'aptitude professionnel au titre de l'année 2020 pour accès au grade d'assistant administratif

1<sup>er</sup> grade comme suit :

Examen d'aptitude professionnelle	Conditions de la candidature	Date de l'examen	Nombre de postes	Dernier délai de dépôt
Accès au grade d'assistant administratif 1er grade échelle 8	six ans d'ancienneté de service effectif en grade d'assistant administratif 2ème grade échelle 7	26/09/2020	01	07/09/2020

N° 5875/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PRÉFECTURE DE MEKNES  
CERCLE DE ZERHOUN  
\*\*\*\*\*  
COMMUNE M'RHASSIYINE

**AVIS**

Le président de la commune M'Rhassiyne annonce l'organisation d'un examen

d'aptitude professionnel au titre de l'année 2020 pour accès au grade d'assistant administratif

2<sup>ème</sup> grade comme suit :

Examen d'aptitude professionnelle	Conditions de la candidature	Date de l'examen	Nombre de postes	Dernier délai de dépôt
Accès au grade d'assistant administratif 2 <sup>ème</sup> grade échelle 7	Ayant six ans d'ancienneté de service effectif en grade d'assistant administratif 3 <sup>ème</sup> grade échelle 6	26/09/2020	01	07/09/2020

N° 5874/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
WILAYA REGION  
GUELMIM-OUED  
NOUN  
PROVINCE  
DE GUELMIM  
SECRETARIAT  
GENERAL  
DIVISION DES BUDGETS ET MARCHES  
Avis d'appel d'offres ouvert  
n° 05/BG2/2020

Le 10/09/2020 à 11h00 min Il sera procédé, dans la salle n°2 au Secrétariat Général de la Province de Guelmim à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour les études techniques et suivi des travaux de construction de 14 logements de fonction à la province de Guelmim. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Division des Budgets et Marchés de cette Province, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Six Mille Dirhams (6.000,00 dhs). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Six Cent Soixante Mille Dirhams et

Zéro Centimes (660.000,00 Dhs).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit déposés leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
- soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de cette Province.  
- soit les déposer contre récépissé dans le bureau précité.  
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.  
Il est exigé la production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément ;  
Le domaine d'activité exigé est : D1 ou bien (D14 et D15 et D16 et D17 et D18)  
Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le

règlement de la consultation.  
N° 5878/PA  
ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE NOUACEUR  
COMMUNE  
BOUSKOURA  
DIRECTION  
DES SERVICES  
DIVISION DES TRAVAUX COMMUNAUX  
APPEL D'OFFRE  
OUVERT  
N°02/2020/CB/DTC  
Le, 24/08/ 2020 à 11 Heures, il sera procédé, dans le bureau de Mr le président de la commune Bouskoura à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour :  
-travaux de construction de la route reliant la RP 3013 et 3011  
-travaux de construction de la route ouled hadou  
- travaux de construction de la route reliant de RP3011 et douar drabna  
-construction des routes le long de forêt de bouskoura : La première reliant chraka et boujaadia et la deuxième à cote de forêt de bouskoura passant par chraka  
-réalisation d'une route au lotissement lafarge.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la

mune Bouskoura au bureau du service des marchés, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) et à partir de l'adresse électronique suivante : [communebouskoura2017@gmail.com](mailto:communebouskoura2017@gmail.com)  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 450 000,00 DH (quatre cent cinquante mille dirhams).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 7 426.000,00 DH (Sept million quatre cent vingt six mille dirhams).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune Bouskoura.  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ou-

verture des plis.  
- Soit transmis par voie électronique dans le portail marocain des Marchés Publics.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultations.  
N° 5879/PA  
ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE NOUACEUR  
COMMUNE  
BOUSKOURA  
DIRECTION  
DES SERVICES  
DIVISION DES TRAVAUX COMMUNAUX  
APPEL D'OFFRE  
OUVERT  
N°03/2020/CB/DTC  
Le, 24 aout 2020 à 11 Heures, il sera procédé, dans le bureau de Mr le président de la commune Bouskoura à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour :  
ETUDE GENERALE Des divers travaux  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la commune Bouskoura au bureau du service des marchés, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) et à partir de l'adresse électronique sui-

vante : [communebouskoura2017@gmail.com](mailto:communebouskoura2017@gmail.com)  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 100 000,00 DH (cent mille dirhams).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 000 000,00 DH (un million dirhams).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune Bouskoura.  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit transmis par voie électronique dans le portail marocain des Marchés Publics.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultations.  
N° 5880/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
REGION MARRAKECH SAFI  
PROVINCE DE SAFI  
CERCLE HRARA  
CAIDAT MOUL BERGUI  
COMMUNE MOUL BERGUI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX**  
N° 07/2020

Le 27/08/2020 à 14 H, il sera procédé, dans le bureau du président de la commune Moul Bergui, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix en séance publique, ayant pour objet :

**TRAVAUX DE REHABILITATION ET AMENAGEMENT DU CENTRE DE LA CT MOUL BERGUI**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés à la commune Moul Bergui et peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Caution provisoire : **trente Mille (30 000,00) dirhams.**

Estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de :

**1.788 486,00 DHs (un Million sept Cent quatre vingt huit Mille quatre Cent quatre vingt six Dirhams)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau précité ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit soumissionner par voie électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

- Les concurrents non installés au Maroc sont invités à fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation
- Les concurrents nationaux doivent produire une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et de classification :

Secteur	Classe	Qualification exigée
B : Travaux Routiers Et Voirie Urbaine	4	B1 : Travaux de terrassements routiers courants B5 : assises non traitées et enduits superficiels

N° 5881/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation Nationale  
de la Formation Professionnelle  
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation  
Région Guelmim-Oued Noun

**Avis d'appels d'offres ouvert**

Il sera procédé au siège de l'AREF Région Guelmim/Oued Noun, Sis à Avenue MOHAMED VI Guelmim, à l'ouverture des plis des appels d'offres ouverts ci-dessous ;

N° AO	OBJET	LOTS:	CAUTION PROVISOIRE EN DHS	ESTIMATION EN DHS TTC	DATE/HEURES OUVERTURE
13/2020/ I.AREF.GON	ACHAT DE MOBILIER D'ENSEIGNEMENT DESTINES AUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE L'AREF REGION GUELMIM/OUED NOUN EN QUATRE (04) LOTS SEPARÉES.	LOT N° 1 : DIRECTION PROVINCIALE GUELMIM	40 000,00 QUARANTE MILLE DIRHAMS	1 381 878,00 UN MILLION TROIS CENT QUATRE VINGT ET MILLE HUIT CENT SOIXANTE DIX HUIT DIRHAMS ET 0 CTS	26/08/2020 A 10H00
		LOT N° 2 : DIRECTION PROVINCIALE SIDI IFNI	80 000,00 QUATRE VINGT MILLE DIRHAMS	2 736 630,00 DEUX MILLION SEPT CENT TRENTE SIX MILLE SIX CENT TRENTE DIRHAMS ET 0 CTS	
		LOT N° 3 : DIRECTION PROVINCIALE TANTAN	4 000,00 QUATRE MILLE DIRHAMS	141 600,00 CENT QUARANTE ET UN MILLE SIX CENT DIRHAMS ET 0 CTS	
		LOT N° 3 : DIRECTION PROVINCIALE ASSA/ZAG	10 000,00 DIX MILLE DIRHAMS	629 820,00 SIX CENT VINGT NEUF MILLE HUIT CENT VINGT DIRHAMS ET 0 CTS	

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés auprès du service des marches et des achats au siège de l'AREF Région Guelmim/Oued Noun ou téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marches et des achats au siège de l'AREF Région Guelmim/Oued Noun ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° :20-14 du 04/09/2014

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans le règlement de consultation.

N° 5882/PA



Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Province de Benslimane  
Cercle de Benslimane  
Caidat de Ziaida  
Commune Ziaida  
Avis d'appel d'offre  
ouvert

N° 04/2020  
Le 11 Aout 2020 à 10h00, il sera procédé dans le bureau du président de la Commune Ziaida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE PAR BORNES FONTAINES AU DOUARS OULES AZ-DOUZ ET OULED TARYFA DE LA COMMUNE ZIAIDA PROVINCE DE BENSILMANE

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service technique de la Commune Ziaida gratuitement, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat: (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 24.000,00 DHS (Vingt Quatre Mille Dirhams). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à 1.202.658,96 DHS (Un Million Deux Cent Deux Mille Six Cent Cinquante Huit Dirhams 96Cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent: - soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau du président de la commune Ziaida;

- soit les déposer contre récépissé au bureau précité;

- soit les envoyer par voie électronique sur le portail des marchés publics ;

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.

N° 5896/PA

Royaume du Maroc  
Ministère  
de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
Département  
des Eaux et Forêts  
DIRECTION  
REGIONALE DES  
EAUX ET FORETS ET DE  
LUTTE CONTRE LA  
DESERTIFICATION  
DU HAUT ATLAS  
DIRECTION  
PROVINCIAL  
DES EAUX ET FORETS  
ET DE LUTTE CONTRE  
LA DESERTIFICATION  
D'EL KELAA DES  
SRAGHNA  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT

(SEANCE PUBLIQUE)  
N° 04/2020  
/DPEFLCD/EKS du  
27/08/2020

Le 27/08/2020 à 10 heures, il sera procédé dans le bureau du Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de lutte contre la désertification d'El Kelaa des Sraghna à l'ouverture des plis relatif aux Travaux d'Aménagement Du Bâtiment Administratif de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification d'EL Kelaa des Sraghna.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de la comptabilité de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification d'El Kelaa des Sraghna, Quartier Administratif-El Kelaa des Sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat: www.Marchéspublics.gov.ma

Les cautionnements provisoires est fixé à la somme de : Quinze Mille Dirhams (15.000,00 Dhs) L'estimation du coût établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq Cent Quatre Vingt-Neuf Mille Six Cent Douze dirhams 50 Cts (589 612,50 DH) TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret précité.

Les concurrents peuvent : - Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau de Monsieur le Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de lutte contre la Désertification d'El Kelaa des Sraghna.

- Soit les envoyer à la Direction précitée par courrier recommandé avec accusé de réception.

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis

- Soit les déposer par voie électronique via le portail des marchés-publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 5897/PA

Royaume du Maroc  
Ministère  
de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
OFFICE REGIONAL DE  
MISE EN VALEUR  
AGRICOLE  
DES DOUKKALA  
AVIS D'APPELS  
D'OFFRES OUVERTS  
N°19/2020  
(SEANCE PUBLIQUE)  
Le 27/08/2020 à 10 h, il sera procédé en séance publique, au Siège de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole des Doukkala, 16 Avenue Mohamed VI à El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'ap-

pel d'offres ouvert sur offre de prix relatif au transport de l'orge subventionnée au profit des éleveurs relevant de la zone d'action de l'ORMVAD dans le cadre de l'opération de sauvegarde du cheptel.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du Bureau Administratif et des Marchés du Département de Développement Agricole de l'ORMVAD, 16 Avenue Mohamed VI à El Jadida.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat à l'adresse suivante : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à : 20 000,00 (Vingt Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 541.500,00 dirhams TTC(Cinq Cent Quarante et Un Mille Cinq Cent dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Jourmada I 1434 (20 Mars 2013), relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;

- Soit, déposer leurs plis contre récépissé au Bureau Administratif et des Marchés du Département de Développement Agricole de l'ORMVAD, 16 Avenue Mohamed VI à El Jadida;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis;

- Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de consultation.

N° 5898/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE MIDELE  
CERCLE DE MIDELE  
CAIDAT ITZER  
COMMUNE  
TERRITORIALE AIT  
BEN YACOB  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT SUR  
OFFRES DE PRIX  
N° 01/2020 SEANCE  
PUBLIQUE

Le 27 AOUT 2020 à 11H du matin, il sera procédé au siège de la commune territoriale AIT BEN YACOB à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MUR DE CLOTURE POUR LE SOUK HEBDOMADAIRE DE TAMAYOUST COMMUNE AIT BEN YACOB PRO-

VINCE DE MIDELE  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au siège de la commune territoriale AIT BEN YACOB ; Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat http://www.marchespublics.gov.ma

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandant dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : DEUX MILLE CINQ CENT DHS (2500.00DHS).

L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à : DEUX CENT SOIXANTE MILLE TROIS CENT CINQUANTE UN DIRHAMS ET 94 CTS. 260 351,94 DHS.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune territoriale AIT BEN YACOB.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit soumissionner par voie électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité, sont énumérées à l'article 6 du règlement de consultation.

N° 5899/PA

Royaume du Maroc  
Ministère  
de l'Agriculture,  
de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
Département des Eaux et Forêts  
Direction Régionale des Eaux et Forêts  
et de la Lutte Contre la Désertification du Sud-ouest  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 5/2020/DREFLCD50

Le 26 du mois d'aout 2020 à 10 h, il sera procédé en séance publique dans la salle de réunion de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Sud-Ouest à Agadir, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres ouvert sur offres de prix pour :L'exécution des travaux d'entretien et de réparation de trois logements administratifs re-

levant de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de Lutte Contre la Désertification du Sud-Ouest à Agadir, préfectures d'Agadir, IdaOutabane et Inezgane Ait Melloul.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de la Comptabilité et des marchés au siège de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de Lutte Contre la Désertification du Sud-Ouest, sise à la Cité Administratif à Agadir. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat.WWW.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de:DixMille Dirhams (10 000, 00DHS.)

L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de Deux Cent Quarante QuatreMille-Deux Cent Quatre Vingt et un Dirhams60 Cts(244.281,60Dhs) TTC.

-Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29,

31 et 148 du décret n° 2.12.349 du 08 Jourmada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics tel qu'il a été modifié et complété par le décret n° 2.19.69 du 24 Mai 2019

Les concurrents peuvent: - Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre au siège de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Sud-Ouest sise à la Cité Administratif à Agadir

- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-Soit déposer, leurs plis, par voie électronique à partir du portail des marchés publics de l'Etat. en application des dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du Règlement de consultation

N° 5900/PA

Royaume du Maroc  
Ministère  
de l'Agriculture,  
de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
Département des Eaux et Forêts  
Direction Régionale des Eaux et Forêts  
et de la Lutte Contre la Désertification du Sud-ouest  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT

Le 26 du mois d'aout 2020 à 11 h, il sera procédé en séance publique dans la salle de réunion de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Sud-Ouest à Agadir, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres ouvert sur offres de prix pour :L'exécution des travaux de réparation de trois logements administratifs re-

levant de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de Lutte Contre la Désertification du Sud-Ouest à Agadir, préfectures d'Agadir, IdaOutabane et Inezgane Ait Melloul.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de la Comptabilité et des marchés au siège de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de Lutte Contre la Désertification du Sud-Ouest, sise à la Cité Administratif à Agadir. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat.WWW.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de:DixMille Dirhams (10 000, 00DHS.). L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de Deux Cent Soixante Dix Huit Mille-Deux Cent QuatreVingt Dirhams80 Cts TTC(278.296,80Dhs).

N° 6/2020/DREFLCD50  
Le26 du mois d'Aout2020à 11 h,il sera procédé en séance publique dans la salle de réunion de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la lutte contre la désertification du Sud-Ouest à Agadir à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres sur offres de prix pour :L'exécution des travaux de réhabilitation de quatre maisons Forestières , relevant de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Sud-ouest, préfecture d'Inezgane Ait Melloul et province de Chtouka Ait Baha.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de la Comptabilité et des marchés au siège de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de Lutte Contre la Désertification du Sud-Ouest, sise à la Cité Administratif à Agadir. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat.WWW.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de:DixMille Dirhams (10 000, 00DHS.).

L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de Deux Cent Soixante Dix Huit Mille-Deux Cent QuatreVingt Dirhams80 Cts TTC(278.296,80Dhs).

-Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29,

31 et 148du décret n° 2.12.349 du 08 Jourmada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics tel qu'il a été modifié et complété par le décret n° 2.19.69 du 24 Mai 2019

Les concurrents peuvent: - Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre au siège de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Sud-Ouest sise à la Cité Administratif à Agadir

- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-Soit déposer, leurs plis, par voie électronique à partir du portail des marchés publics de l'Etat. en application des dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du Règlement de consultation

N° 5901/PA

# Olivia de Havilland, *la Melanie* d'“Autant en emporte le vent”

Portrait



**O**livia de Havilland, l'inoubliable Melanie dans "Autant en emporte le vent" décédée dimanche à 104 ans à Paris, où elle résidait, était la doyenne d'Hollywood dont elle incarnait l'âge d'or des années 1930-1940.

Près de 80 ans plus tard, la lauréate de deux Oscars de la meilleure actrice - pour "A chacun son destin" (Mitchell Leisen, 1946) et "L'héritière" (William Wyle, 1949) - reste indissociable du film de Victor Fleming, aux côtés de Clark Gable et Vivien Leigh.

"Autant en emporte le vent", sorti en 1939, a été récemment temporairement retiré de la plate-forme de streaming HBO Max en raison de sa présentation édulcorée de l'esclavage. A Paris, le cinéma Grand Rex a annulé en juin une projection du classique à la demande du studio américain Warner, en raison de la polémique.

Lauréat de dix Oscars dont celui du meilleur film et du meilleur réalisateur (1939), ce film mythique, un des plus grands succès commerciaux de l'histoire du cinéma, a valu à Olivia de Havilland une nomination pour le meilleur second rôle. Elle aurait pourtant voulu être Scarlett.

Dernière actrice vivante de cette adaptation au grand écran du roman

éponyme de Margaret Mitchell, Olivia de Havilland vivait en France depuis plus de 60 ans. Elle était la doyenne des acteurs américains.

Avec son front haut, ses yeux de biche et ses manières distinguées, elle a été, à ses débuts dans les années 30, cantonnée à des rôles de jeunes ingénues, dans des films d'aventures au côté de l'Australo-Américain Errol Flynn, avant de parvenir à obtenir des rôles de caractère qui feront d'elle une star.

Américaine d'origine britannique, Olivia de Havilland est née à Tokyo le 1er juillet 1916, de parents britanniques, l'actrice Lillian Fontaine, alias Lillian Augusta Ruse, et Walter de Havilland, avocat spécialisé dans les brevets.

Elle a pour sœur cadette (de 15 mois) et rivale depuis toujours, l'actrice Joan Fontaine (décédée en 2013), l'inoubliable Rebecca d'Alfred Hitchcock, également lauréate de l'Oscar de la meilleure actrice, pour son rôle dans "Soupçons" d'Hitchcock (1942).

Leurs relations, marquées par une rivalité affective et professionnelle extrême, leur ont valu le qualificatif de "sœurs-ennemies" du cinéma, irrémédiablement fâchées jusqu'au décès même de Joan Fontaine, à Carmel (Ca-

lifornie).

En 2017, Olivia de Havilland était même allée jusqu'à poursuivre la chaîne FX en justice contestant le portrait peu flatteur qui était fait d'elle dans la série "Feud" où on la voit insulter sa sœur. Elle est déboutée l'année suivante.

Après la séparation de ses parents, alors qu'elle a trois ans, Olivia arrive avec sa mère aux Etats-Unis, près de San Francisco (Californie).

Olivia est la première des deux sœurs à se lancer dans le cinéma alors que Joan est repartie vivre deux ans au Japon, avec son père.

A 19 ans, elle apparaît dans "Alibi Ike" de Ray Enright puis fait ses débuts sur scène à l'Hollywood Bowl en interprétant Hermia dans "Le songe d'une nuit d'été" de Shakespeare, avant de décrocher le rôle dans son adaptation cinématographique.

Elle est prise sous contrat pour sept ans par la Warner qu'elle accusera de la cantonner à des rôles de partenaire attiré d'Errol Flynn, dans des films légers de Michael Curtiz comme "Les aventures du capitaine Blood" (1936), "La charge de la brigade légère" (1937), "Les aventures de Robin des bois" (1938).

Grâce à la Warner qui accepte de la "prêter", l'année 1939 est le point de

départ des grands succès de l'actrice qui est choisie par Victor Fleming pour "Autant en emporte le vent".

En 1943, la Warner refusant de la libérer à l'issue de son contrat en raison des périodes de "prêts", Havilland assigne le studio en justice. Le juge assimile la pratique à du servage et elle remporte une victoire qui fera jurisprudence dans la défense des droits des acteurs.

Les nombreux films qu'elle tourne ensuite lui donnent souvent des rôles et des partenaires de choix, comme Richard Burton ("Ma cousine Rachel", 1953), Bette Davis et Joseph Cotten ("Chut, chut, chère Charlotte", 1965), Liv Ullman ("Jeanne, papesse du diable", 1973) Jack Lemmon, Joseph Cotten et Christopher Lee ("Les naufragés du 747", 1977).

Mariée et divorcée deux fois - avec l'écrivain américain Marcus Goodrich (1946-1952) et le journaliste français Pierre Galante (1955-1979) - Olivia de Havilland a eu un fils, Benjamin (décédé en 1991), et une fille, Gisèle.

Depuis 1953, elle vivait en France où, en septembre 2010, le président Nicolas Sarkozy l'avait décorée de la Légion d'honneur.

# La Juventus force 9 !

La Juventus, toujours la Juventus. Les entraîneurs passent mais la domination du club turinois reste écrasante et les bianconeri ont été sacrés champions d'Italie dimanche pour la neuvième fois de suite, la première sous les ordres de Maurizio Sarri.

Trois titres avec Antonio Conte, cinq avec Massimiliano Allegri et donc un avec Sarri. L'enchaînement est impressionnant et en battant la Sampdoria 2-0 dimanche, la superpuissance turinoise a ajouté un 36e scudetto à son ahurissante collection.

La Juve gagne, et avec deux journées d'avance: pour un peu, on croirait que cette saison 2019-2020 a été comme toutes les autres, sans histoire.

Ce n'est évidemment pas le cas car elle a été interrompue pendant plus de trois mois par le coronavirus, parce qu'elle marquait le début d'un cycle avec l'arrivée de Sarri, a priori le moins Juventus-compatible des récents coaches du club, et parce que sans être ultra-féroce, la concurrence a été plus coriace que souvent.

Avant de s'écrouler, la Lazio Rome n'était ainsi qu'à un point de la Juve à la reprise du championnat fin-juin et elle y a cru très fort, comme il y a deux ans le Naples de... Sarri.

L'Inter Milan d'Antonio Conte est de son côté encore un projet en travaux et, même si elle a émerveillé, l'Atalanta Bergame n'est pas bâtie pour jouer le titre.

Tous ceux-là, l'Inter en tête, auront pourtant quelques regrets. Car cette Juventus rarement brillante et inhabituellement fragile en défense finit la saison à un rythme de quasi-relégable (cinq points en cinq matches avant le succès de dimanche). Elle était peut-être prenable. "Je donne une bonne note à l'équipe parce que ça a été le championnat le plus dur de l'histoire du football italien, avec des difficultés énormes pour tous", a plaidé Sarri samedi.

Le technicien toscane a été au centre de toutes les curiosités cette saison. Comment l'idole de Naples aux habitudes - cigarette, survêtement et langage fleuri - éloignées des standards turinois, allait-elle réussir à conju-



guer succès et beau jeu ?

Il n'y est pas vraiment parvenu et on a rarement vu la trace du fameux "Sarrismo", le jeu collectif et offensif qui avait caractérisé ses trois saisons napolitaines.

Au bout du compte, les observateurs s'accordent à dire que la Juventus a plus transformé Sarri que l'inverse et que ce titre porte moins la marque de l'entraîneur que celle de l'habitude et de Cristiano Ronaldo.

A 35 ans, le Portugais n'a pas été effrayé par les matches tous les trois jours de l'après-Covid et la chaleur n'a pas affecté son rendement.

A deux journées de la fin, le quintuple Ballon d'Or en est déjà à 31 buts en Serie A et il a pesé très lourd dans les succès de cette saison, même s'il n'a plus le brillant de ses meilleures années.

Pour le beau, désormais, il y a Dybala,

l'autre grand artisan offensif du titre avec 11 buts, tous plus magnifiques les uns que les autres, et six passes décisives.

L'un des grands mérites de Sarri aura d'ailleurs été de réussir à faire cohabiter ses deux grands talents d'attaque, là où Allegri n'avait pas trouvé la clé.

A 61 ans, Sarri a aussi ajouté à la Ligue Europa décrochée la saison dernière avec Chelsea un premier titre dans l'élite italienne. Ce scudetto arrive après une collection de promotions d'une division inférieure à une autre un peu moins inférieure quand il entraînait des petits clubs toscans après ses années de banquier.

Mais cela n'a pas encore suffi à dissiper certains doutes et préjugés qui l'entourent, comme il l'a rappelé lui-même mercredi.

"Je ne sais pas pourquoi je suis encore critiqué. Sans doute que j'en emmerde cer-

tains. Mais ça ne m'intéresse pas tellement, comme les opinions de journalistes, parce que je pense en savoir plus qu'eux dans mon domaine", a-t-il dit.

Pour la suite, Arthur (Barcelone) et Kulusevski (Parma) ont déjà signé et Sarri cherchera des joueurs plus adaptés à ses idées, comme Jorginho, qui fut son pilier à Naples et Chelsea.

Car Sarri sera bien là la saison prochaine, "sans aucun doute", comme l'a assuré mercredi le directeur sportif du club Fabio Paratici. Il n'est pas interdit de penser que les certitudes attendront tout de même le match de Ligue des champions contre Lyon, mais la continuité est effectivement probable.

Et la saison prochaine, la Juve sera encore favorite. Elle tentera d'aller chercher un 10e titre d'affilée, pour une décennie en noir et blanc.

## Manchester United et Chelsea en Ligue des champions

### Tottenham en Europa League

Manchester United et Chelsea ont obtenu les deux derniers billets pour la prochaine Ligue des champions, dimanche, à l'issue de la 38e et dernière journée du championnat d'Angleterre.

Respectivement 3e et 4e du classement final, les deux clubs accompagneront en C1 le champion Liverpool et Manchester City, déjà qualifiés. Manchester United a signé une victoire poussive à Leicester (2-0), tandis que Chelsea, à domicile, a battu Wolverhampton sur le même score (2-0).

Leicester (5e) et Tottenham (6e) représenteront l'Angleterre en Europa League (en tours préliminaires pour Tottenham).

En bas de classement, Watford et Burnemouth sont relégués, rejoignant Norwich, lanterne rouge et assuré depuis plusieurs journées de descendre.

Les Mancuniens, qui avaient besoin d'un match nul à Leicester, ont largement rempli leur mission avec ce succès sur le terrain d'un concurrent direct pour l'accession en C1. Ils devront toutefois encore progresser pour concurrencer Liverpool et Manchester City en

championnat, comme l'a d'ailleurs indiqué l'entraîneur Ole Gunnar Solskjaer avant la rencontre. Au King Power Stadium, les Red Devils ont dû attendre la fin de la première période pour se montrer dangereux, avec notamment deux frappes de Marcus Rashford.

Ensuite c'est le meilleur buteur du championnat, l'avant-centre de Leicester Jamie Vardy qui a bien failli marquer son 24e but, avec une tête lobée sur la barre (60e).

Les Mancuniens ont finalement été sauvés par un penalty, obtenu logiquement par Anthony Martial, pris en sandwich par Jonny Evans et Wes Morgan, et transformé par Bruno Fernandes, auteur de la passe quasi décisive à l'attaquant français (71e, 0-1). Arrivé lors de la trêve hivernale, le Portugais a été le grand artisan de la remontée des Mancuniens au classement, et de cette troisième place.

Leicester, qui finit cette saison à la cinquième place, peut nourrir des regrets, y compris après ce match où la plupart des occasions ont été en sa faveur. La suspension du champion pendant trois mois a été fatale à la formation de Brendan Rodgers, avec seulement

deux victoires obtenues sur les neuf matches disputés depuis la reprise.

Les joueurs de Frank Lampard pourront aborder leur match retour de huitième de finale de la Ligue des champions contre le Bayern Munich (défaite 3-0 à l'aller) en toute sérénité. Ils disputeront en effet de nouveau la compétition reine à l'automne, grâce à leur victoire contre Wolverhampton (2-0).

Celle-ci s'est dessinée dans le temps additionnel de la première période, sur un coup franc de Mason Mount, alors qu'aucun tir n'avait été cadré des deux côtés (45e+1, 1-0).

Le second but, cruel pour Wolverhampton, est arrivé trois minutes plus tard sur contre-attaque. Averti quelques secondes plus tôt, Olivier Giroud a bénéficié d'une passe en profondeur de Mount pour devancer Rui Patrício, puis le retour de deux défenseurs, et libérer son équipe (2-0, 45+4).

Wolverhampton glisse à la septième place, et ne se qualifiera en Europa League qu'en cas de victoire de Chelsea face à Arsenal, samedi, en finale de la Coupe d'Angleterre.

Arrivé à Tottenham au mois de novembre,

alors que les Spurs étaient 14e, José Mourinho les a progressivement fait remonter et leur permet de décrocher en extremis une qualification pour l'Europa League (en tours préliminaires), grâce à la défaite de Wolverhampton à Chelsea.

La façon dont cette qualification est obtenue, un simple match nul à Crystal Palace (1-1), est à l'image du manque d'enthousiasme suscité par le jeu des Spurs depuis cet automne, en contraste avec celui de l'ère Pochettino au cours des cinq saisons précédentes.

Arsenal a bien préparé sa finale de Coupe d'Angleterre, samedi contre Chelsea, en battant Watford (3-2). Watford descend du même coup en Championship, au profit d'Aston Villa, qui se maintient de justesse grâce à son nul 1-1 à West Ham (16e). A noter par ailleurs les victoires du champion Liverpool à Newcastle (3-1), et de Manchester City devant Norwich (5-0), avec notamment la vingtième passe décisive de Kevin de Bruyne cette saison, un record en championnat depuis celui établi par Thierry Henry en 2002-2003. Norwich et Burnemouth accompagneront Watford en Championship.

# Sport

## WAC-MCO : Un duel pour le leadership



J.C Garrido



A. Benchikha

C'est dans une atmosphère lourde et pesante, assombrie par la crise sanitaire et ses nouveaux rebondissements, que le championnat essaie de se frayer un chemin vers une forme de normalité en reprenant le cours d'une saison tout sauf...normale.

Après les retrouvailles des joueurs avec les pelouses de la Botola, hier soir, à travers les rencontres de mise à jour DHJ-RCA et HUSA-RBM, le WAC, leader (36 pts), reçoit le MCO, 3ème. A deux points des tenants du titre mais comptant un match en plus, les hommes du technicien algérien Abdelhak Benchikha, braveront l'interdiction de déplacement avec la bénédiction de la FRMF, bien évidemment, pour tenter de vaincre le

Wydad, à 22h au Complexe Mohammed V, et s'emparer ainsi du leadership. Un scénario plausible alors que deux petits points séparent les deux équipes au classement. D'autant que les Oujdis restent sur deux victoires consécutives avant la suspension du championnat. Mais il ne faut pas se leurrer, on ne peut pas parler proprement de dynamique tant les certitudes d'hier sont aujourd'hui ébranlées et que les forces de demain demeurent incertaines. En gros, il est difficile de juger l'état de forme actuel des joueurs, mais une chose est sûre, il est loin de celui du début mars. Donc pour résumer, le MCO a une occasion en or de s'emparer de la tête du championnat mais il se pourrait que ses joueurs n'aient ni le physique, ni le rythme et

encore moins la justesse technique pour réaliser cet exploit, qui plus est en étant privé de Ghanjoui et Khafi. De son côté, le Wydad de Casablanca n'a pas l'intention de se laisser faire. Guarrido et ses poulains, quasi-au complet, espèrent se relancer après un début d'année en dents de scie (deux défaites et un nul lors des cinq derniers matchs). Et comme tout le monde le sait, il n'y a pas mieux qu'une victoire pour y arriver. Même si le souvenir du match aller (1-1) plaide plus pour un score de parité. En revanche, l'opposition promet des buts, pas à foison mais des buts quand même. On ne peut demander moins à la première (WAC) et à la troisième (MCO) attaques du championnat.

Chady Chaabi

### Divers

#### Primes

La Fédération Royale marocaine de football a décidé, en coordination avec la Ligue nationale du football amateur, de verser des primes exceptionnelles aux clubs de la division amateur dont le montant s'élève à 16.400.000 dirhams.

#### Course

La Fédération Royale marocaine de cyclisme (FRMC) a récemment organisé une troisième course virtuelle qui a connu la participation de coureurs de l'élite et des jeunes de moins de 23 ans, a indiqué un communiqué de la FRMC.

#### Visioconférence

Le Comité national olympique marocain a organisé vendredi une visioconférence sur le thème "Accompagnement médical des sportifs".

La visioconférence a été animée par Abderrazak Hefiti, spécialiste en traumatologie et médecin de l'équipe nationale "A" de football.

#### Entraînements

La sélection nationale de football pour les personnes de petite taille a repris les entraînements à la fin de la semaine, après une suspension de plusieurs mois en raison de la pandémie de coronavirus.

La décision de reprendre les entraînements intervient après une réunion par visioconférence au cours de laquelle tous les points liés à l'évolution de la situation épidémiologique au Maroc ont été abordés, a indiqué un communiqué de l'Association marocaine des personnes de petite taille.

### Botola Pro D2

## Le SCCM tenu en échec

Le Chabab de Mohammedia a été tenu en échec lors de la 23<sup>e</sup> journée du Botola Pro D2 de football, qui a repris ce dimanche après quatre mois de suspension causée par la pandémie de coronavirus.

Le club de Mohammedia, qui s'est contenté d'un nul (2-2) au terme de sa rencontre face à l'Ittihad de Khémisset, a conservé toutefois sa place de leader avec un total de 40 points, devant le Racing de Casablanca qui a décroché la deuxième place du classement avec 38 points, grâce à sa victoire face au Kawkab Marrakech.

Le Maghreb de Fès, dont le match face à l'Association sportive de Salé a été reporté à mercredi prochain, aura l'occasion de retrouver sa place de leader ex æquo avec le Chabab de Mohammedia, en décrochant les trois points de victoire face au club de Salé. En déplacement à Casablanca pour affronter le Tihad, la Jeunesse Sportive Salmie a pris un précieux point (0-0), lui permettant de conserver sa quatrième place avec 35 points, tandis que la cinquième position est revenue au club de Deheira qui a dominé à domicile (4-1) le Chabab Atlas Khénifra (6<sup>e</sup>, 30 pts).

Voici, par ailleurs, les résultats complets de la 23<sup>e</sup> journée du Botola Pro D2:

CRA-WAF : 0-1

KACM-RAC : 1-2

OD-CAK : 4-1

SCCM-IZK : 2-2

TSC-JSS : 0-0

USK-CJBG : 0-0

Mercredi à 17 heures

MAS-ASS au Complexe sportif de Fès

WST-KAC au stade municipal de Témara

## Accord imminent entre Betis et Sporting Lisbonne pour le transfert de Zouhair Feddal



Accord imminent entre Betis et Sporting Lisbonne pour le transfert de Zouhair Feddal. Le Real Betis et le Sporting Club de Portugal, dont le directeur sportif, Hugo Viana, se trouve actuellement à Séville, sont sur le point de conclure le transfert du défenseur marocain Zouhair Feddal au club de Lisbonne en échange de 2,7 millions d'euros, rapporte l'agence de presse espagnole "Efe".

Feddal (30 ans), sous contrat avec le Betis jusqu'en juin 2021, se rendra à Lisbonne la semaine prochaine pour passer un examen médical et signer un contrat de quatre ans, dont les termes ont déjà été convenus avec le Sporting, ajoute "Efe", citant des sources proches des négociations.

Feddal a joué une centaine de matchs en première division espagnole avec le Betis, Alaves et Levante. Il a disputé une saison en Serie A avec Parme.

Il a représenté le Maroc à 14 reprises, plus particulièrement aux Jeux olympiques de Londres 2012.

Feddal avait rejoint le Betis en 2017 pour 2,5 millions d'euros, en provenance du Deportivo Alavés.